Canadian Heritage | Patrimoine canadien

Canada

# Patrimoine canadien

## 2008-2009

## Rapport ministériel sur le rendement

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

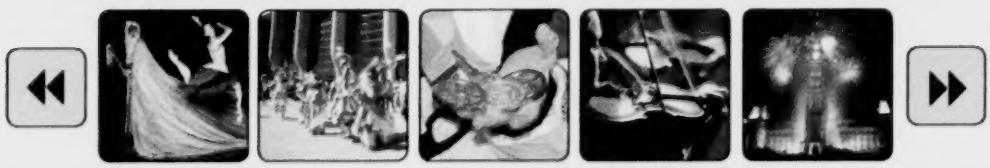

# Table des matières


**Message du Ministre** ..... 5

**SECTION I – Survol du Ministère** ..... 7

**1.1 Renseignements sommaires** ..... 7

1.1.1 Raison d'être ..... 7
1.1.2 Responsabilités ..... 7
1.1.3 Résultats stratégiques ..... 7
1.1.4 Architecture des activités de programme (AAP) ..... 8

**1.2 Sommaire – Rendement** ..... 11

Ressources financières pour 2008-2009 ..... 11
Ressources humaines pour 2008-2009 ..... 11
1.2.1 Sommaire – Rendement ..... 12
1.2.2 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques ..... 13

**1.3 Analyse des risques** ..... 22

**1.4 Profil des dépenses** ..... 27

**1.5 Crédits votés et postes législatifs** ..... 29

**SECTION II–Analyse des activités de programme par résultat stratégique** ..... 30

**2.1 Résultat stratégique 1** ..... 30

2.1.1 Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances ..... 33
2.1.2 Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel ..... 36
2.1.3 Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien ..... 39
2.1.4 Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada ..... 41

**2.2 Résultat stratégique 2** ..... 44

2.2.1 Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle ..... 46
2.2.2 Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités ..... 48
2.2.3 Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et citoyenne ..... 50

**Conclusion : Résultats et leçons apprises** ..... 55

**SECTION III – Renseignements supplémentaires** ..... 59

**3.1 Faits saillants financiers** ..... 59

**3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires.** ..... 62

**3.3 Autres éléments d'intérêt** ..... 64

3.3.1 Structure de responsabilisation ..... 64
3.3.2 Gouvernance ..... 64
3.3.3 Le portefeuille ..... 65
3.3.4 Rôle des régions ..... 65
3.3.5 Services internes ..... 65
3.3.6 Hyperliens vers le site Web de Patrimoine canadien ..... 66

**Annexe A** ..... 66

(Cette page est laissée intentionnellement vide.)

# Message du Ministre

Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles

Minister of Canadian Heritage
and Official Languages

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le gouvernement du Canada est déterminé à édifier un pays où tous les citoyens peuvent participer à la vie culturelle et économique. Notre gouvernement reconnaît le rôle important que jouent les arts et la culture dans cette démarche. Le ministère du Patrimoine canadien vise à offrir à tous les Canadiens des occasions de célébrer et de partager toute la richesse de leur patrimoine historique, culturel, artistique et social.

Au cours de la dernière année, le ministère du Patrimoine canadien a fièrement appuyé des activités de commémoration et de célébration mémorables comme celles du 400e anniversaire de la ville de Québec, du 250e anniversaire de la démocratie parlementaire en Nouvelle-Écosse et du 150e anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. Nous sommes également fiers d'avoir appuyé nos athlètes aux Jeux olympiques et paralympiques de Beijing alors qu'ils nous livraient la troisième plus belle performance canadienne à des Jeux d'été en remportant 50 médailles paralympiques et 18 médailles olympiques.

En outre, notre gouvernement a donné une nouvelle orientation à ses programmes culturels. Par exemple, nous avons réaffirmé l'importance, pour les Canadiens, d'avoir accès aux émissions canadiennes sur toutes les plateformes en établissant le Fonds des médias du Canada. Ce nouveau fonds donnera aux spectateurs canadiens accès à leurs émissions préférées au moment qui leur convient. De plus, le Fonds sera en mesure de suivre l'évolution technologique et d'en tirer parti. En février 2009, le Ministère a annoncé l'établissement du nouveau Fonds du Canada pour les périodiques pour appuyer ce secteur de la manière la plus efficace possible afin qu'il puisse saisir toutes les occasions technologiques et commerciales possibles. Ces deux fonds seront opérationnels dès l'exercice 2010-2011.

En juin 2008, le gouvernement du Canada a annoncé l'adoption de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Ce plan d'action, doté d'un budget quinquennal de 1,1 milliard de dollars, assurera la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire en aidant tous les Canadiens à bénéficier pleinement des avantages que nos deux langues officielles leur offrent. Je suis heureux d'assurer la coordination de cet effort de grande envergure auquel participent 14 partenaires fédéraux. En 2008-2009, nous avons investi plus de 180 millions de dollars dans des activités prévues dans la Feuille de route dans les domaines de l'éducation, du développement économique, de la justice, de la santé et de l'immigration.

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de 2008-2009. Ce rapport brosse un tableau détaillé des réalisations du Ministère et démontre comment il appuie les objectifs prioritaires de notre gouvernement.

(Original signé par)
L'honorable James Moore, C.P., député

(Cette page est laissée intentionnellement vide.)

# SECTION I – Survol du Ministère

## 1.1 Renseignements sommaires

### 1.1.1 Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle clé dans la vie culturelle, communautaire et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble afin de promouvoir la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté, la participation ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et au sport.

### 1.1.2 Responsabilités

Le mandat législatif du Ministère est énoncé dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*. Le Ministère est chargé de l'élaboration de politiques et de la prestation de programmes qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité. Plus précisément, le Ministère est responsable de formuler et de mettre en œuvre des politiques culturelles liées au droit d'auteur, aux investissements étrangers et à la radiodiffusion, ainsi que des politiques liées aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, au sport, au cérémonial d'État et au protocole, et aux symboles canadiens. Les principales activités du Ministère visent à financer des organismes communautaires et d'autres organismes externes afin de promouvoir les avantages de la culture, de l'identité et du sport auprès de la population canadienne.

Le Ministère surveille l'application d'un grand nombre de lois, dont la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur le droit d'auteur* (formulation de politiques culturelles), la *Loi sur les langues officielles* (partie VII), la *Loi sur les musées*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur le statut de l'artiste* et la *Loi sur l'activité physique et le sport* (en ce qui touche le sport).

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles répond et rend compte au Parlement pour les activités du Ministère et des 19 autres organismes qui font partie du Portefeuille du Patrimoine canadien. Le ministre d'État (Condition féminine) et le ministre d'État (Sport) ont été désignés pour appuyer le Ministre dans ses activités ministérielles. En octobre 2008, à la suite d'un décret en conseil, les pouvoirs et les responsabilités du ministre du Patrimoine canadien liés au multiculturalisme ont été transférés au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

### 1.1.3 Résultats stratégiques

Durant l'exercice financier 2008-2009, les activités du Ministère se sont articulées autour des deux résultats stratégiques suivants :

- **Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde**. Le Ministère veille à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent exprimer leur créativité, montrer leurs talents et partager leurs expériences diversifiées par le biais des arts, des établissements voués au patrimoine, des industries culturelles et des activités sportives, à la fois comme professionnels et comme amateurs. Pour parvenir à ce résultat, le Ministère adopte des politiques et des programmes visant à créer l'environnement requis pour renforcer et partager – au pays comme à l'étranger – les valeurs démocratiques et libérales du Canada et ses voix multiples.

- **Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens**. Le Ministère s'efforce à la fois de faire face à certains défis sur le plan de la cohésion et d'exploiter les nombreuses possibilités créatives que présente un tissu social de plus en plus diversifié. Pour atteindre cet objectif, le Ministère offre des programmes à l'appui de l'inclusion socio-économique de groupes désavantagés, comme les Autochtones ne vivant pas dans une réserve et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi qu'au soutien des échanges et du dialogue sur les valeurs de la citoyenneté partagée entre les Canadiens et Canadiennes de toute origine et de tout milieu.

## 1.1.4 Architecture des activités de programme (AAP)

L'Architecture des activités de programme (AAP) est un inventaire structuré des programmes du ministère du Patrimoine canadien. Ils sont présentés suivant une hiérarchie visant à indiquer la relation logique entre chaque activité de programme (et ses sous-activités et sous-sous-activités) et les résultats stratégiques ministériels auxquels chacune d'entre elles contribue. Bref, l'AAP donne un survol des liens entre les programmes du Ministère et de la façon dont leurs résultats prévus contribuent à l'atteinte des résultats stratégiques du Ministère et à l'exécution de son mandat. Elle fournit la charpente à laquelle se greffera l'information financière et non financière sur le rendement.

L'AAP représente l'un des principaux éléments de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR). Une SGRR complète comprend des résultats stratégiques, l'AAP, les renseignements financiers et non financiers de chaque élément de l'AAP, ainsi que la structure de gouvernance du ministère (l'Activité de programme 8, qui comprend les services internes, fait également partie de l'AAP, mais n'apparaît pas dans le tableau d'une page qui suit).

Le Cadre de mesure du rendement (CMR) est un document administratif relié à l'AAP qui vise à établir une démarche uniforme pour assurer la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques des données sur le rendement des programmes et des activités d'un ministère ou d'un organisme, et qui sert à la préparation de rapports. Le CMR présente, pour tous les aspects de l'AAP, des résultats attendus, des indicateurs de rendement, des dates limites pour l'atteinte des résultats attendus, des sources de données, des méthodes de collecte, des renseignements sur la fréquence des collectes et les titres des postes chargés de l'atteinte des résultats. Le CMR est un outil qui améliore la gestion et la production de rapports sur les programmes et les activités d'une organisation en mesurant le niveau d'atteinte des résultats de l'organisation.

Patrimoine canadien souligne le fait que l'AAP et le CMR sont les premières itérations d'un document qui mûrit et que, à ce titre, l'historique du rendement ne démontre pas encore tous les avantages de l'AAP récemment approuvée pour 2009-2010 et du CMR qui s'y rattache. Par conséquent, le présent *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* reflète les restrictions relatives aux données disponibles. Le Ministère a déjà amélioré ses procédés de gestion axés sur les résultats en place et il a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour améliorer son cadre de mesure de rendement, comme le reflèteront les AAP et CMR des années ultérieures ainsi que le *Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010*.

**Changements à l'appareil gouvernemental et AAP**

*Partenaires autochtones (Activité de programme 6.1)*
En avril 2007, une lettre a été signée par le Premier ministre pour approuver le transfert de l'autorité et des ressources du financement de base du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives – lequel faisait partie du Programme des Autochtones (Activité de programme 6.1) – du ministère du Patrimoine canadien au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et à l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. Ce transfert profite à la fois au gouvernement du Canada et aux organisations autochtones représentatives nationales en fournissant un financement de base plus rationalisé et focalisé sur les activités politiques de ces organisations. L'AAP de 2009-2010 reflète ce changement (Activité de sous-programme 5.5 du Programme des Autochtones).

*Multiculturalisme (Activité de programme 7.1)*
En octobre 2008, la responsabilité du Programme du multiculturalisme, du Programme national de reconnaissance historique et du Plan d'action canadien contre le racisme a été transférée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC). Le ministre du CIC est ainsi devenu le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. Avec l'ajout de la responsabilité de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le mandat du CIC comprend maintenant les enjeux d'intégration à court et à long terme des nouveaux Canadiens et des Canadiens établis. Les changements à l'Architecture des activités de programme du ministère du Patrimoine canadien ayant pour objectif de refléter le changement à l'appareil gouvernemental ont été approuvés par le Conseil du Trésor du Canada en mai 2009.

Modifiée, avril 2007
Effectif le 1er avril 2008

# Architecture des activités de programmes de Patrimoine canadien

## 1.2 Sommaire – Rendement

### Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)

| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles |
|---|---|---|
| 1426,8 | 1464,3 | 1393,9 |

### Ressources humaines pour 2008-2009 (ETP)

| Prévues | Réelles | Différence * |
|---|---|---|
| 2354 | 2384 | - 30 |

**Note : La différence entre les montants prévus et réels relatifs aux ETP pour 2008-2009 s'explique principalement par le fait que le montant prévu ne comprenait pas les fonds de la convention collective reçus en 2008-2009. Conséquemment, le salaire moyen utilisé pour déterminer le montant prévu pour les ETP ne tenait pas compte des ces fonds.*

## 1.2.1 Sommaire – Rendement

| **Résultat stratégique 1 : Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde** | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Indicateurs de rendement (voir Note)** | | **Objectifs (voir Note)** | | **Rendement 2008-2009 Atteint en grande partie** | | |
| **(millions de dollars)** | | | | | | |
| **Activité de programme** | **Dépenses réelles en 2007-2008** | **Budget principal des dépenses 2008-2009** | **Dépenses prévues pour 2008-2009** | **Autorisations totales en 2008-2009** | **Dépenses réelles en 2008-2009** | **Concordance avec les résultats du GdC** |
| **1. Création de contenu canadien et excellence des performances** | 342,8 | 339,6 | 351,3 | 362,5 | 352,1 | Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques |
| **2. Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel** | 245,5 | 173,1 | 188,1 | 195,9 | 168,2 | |
| **3. Préservation du patrimoine canadien** | 43,8 | 39,8 | 39,8 | 44,4 | 46,3 | |
| **4. Accès à la culture canadienne** | 167,3 | 207,2 | 210,6 | 204,7 | 181,7 | |
| **Total** | 799,4 | 759,7 | 789,8 | 807,5 | 748,3 | |
| **Résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens** | | | | | | |
| **Indicateurs de rendement (voir Note)** | | **Objectifs (voir Note)** | | **Rendement 2008-2009 Atteint en grande partie** | | |
| **(millions de dollars)** | | | | | | |
| **Activité de programme** | **Dépenses réelles en 2007-2008** | **Budget principal des dépenses 2008-2009** | **Dépenses prévues pour 2008-2009** | **Autorisations totales en 2008-2009** | **Dépenses réelles en 2008-2009** | **Concordance avec les résultats du GdC** |
| **5. Promotion de la compréhension interculturelle** | 136,7 | 121,5 | 121,5 | 122,6 | 134,9 | Société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale |
| **6. Développement des communautés et renforcement des capacités** | 247,9 | 252,9 | 252,9 | 253,9 | 247,2 | |
| **7. Participation à la vie communautaire et à la vie civique** | 207,5 | 257,2 | 262,6 | 280,3 | 263,5 | |
| **Total** | 592,1 | 631,6 | 637,0 | 656,8 | 645,6 | |

*Note : Patrimoine canadien a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour s'assurer de sa conformité avec la politique de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du Conseil du Trésor. Tous les ans, le Ministère a systématiquement réalisé des progrès en ce qui concerne son Architecture des activités de programme (AAP) et son Cadre de mesure du rendement (CMR) en plus d'améliorer la quantité et la qualité des renseignements relatifs à la mesure du rendement. En 2007, le Ministère a complètement revu son AAP et a développé une AAP et un CMR exhaustifs, ainsi que la structure de gouvernance s'y rattachant, pour 2009-2010. Cela augmentera de façon notable la capacité du Ministère à mettre en évidence les résultats sur lesquels porteront les rapports pour les années à venir.*

## 1.2.2 Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

| **Priorités opérationnelles (comme dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*)** | **Type** | **Statut** * | **Liens avec les résultats stratégiques** |
|---|---|---|---|
| **Priorité 1 : Adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial**<br>Le discours du Trône d'octobre 2007 a fait état de l'intérêt porté par le gouvernement du Canada à l'amélioration de la protection des droits de propriété culturelle et intellectuelle, y compris une réforme du droit d'auteur, pour adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial. Une politique culturelle adaptée donne aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité de s'exprimer au pays et à l'étranger, et fait la promotion de la volonté du gouvernement de créer un environnement national qui encourage « les Canadiens à (…) bâtir un Canada encore plus fort, toujours à la poursuite de l'excellence (…) et forts de leurs convictions, les Canadiens sont déterminés à laisser leur marque, ici au pays et dans le monde entier ». (Discours du Trône 2006.) | Déjà établie | Plutôt atteint | Résultat stratégique 1 |
| **Priorité 2 : Promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs**<br>L'année 2008 est importante pour promouvoir le Canada, du fait que le pays célébrera plusieurs événements majeurs, comme le 400e anniversaire de la fondation de Québec, le 250e anniversaire de la création de l'assemblée des représentants en Nouvelle-Écosse et le 150e anniversaire de la fondation d'une colonie de la Couronne, la Colombie-Britannique. La promotion du Canada a également lieu dans les collectivités du pays, particulièrement grâce aux festivals locaux qui viennent d'être financés de même qu'à l'expression et à la célébration des arts et du patrimoine locaux. | Nouvelle | Atteint | Résultat stratégique 2 |
| **Priorité 3 : Accorder un nouveau soutien aux langues officielles**<br>Le discours du Trône 2006 a reconnu que la « dualité linguistique est un atout pour le pays », tandis que le Budget de 2007 a annoncé un financement important consacré à l'appui des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à la promotion de la dualité linguistique, ainsi que des festivités entourant le 400e anniversaire de Québec. | Nouvelle | Plutôt atteint | Résultat stratégique 2 |
| **Priorité 4 : Investir dans le sport au Canada**<br>Les réalisations du Canada à titre de nation sportive, en raison de l'excellence reconnue de ses athlètes dans le cadre de compétitions nationales et internationales, contribuent à la force de l'identité canadienne ainsi qu'au tissu économique, social et culturel de la nation. Le gouvernement, qui en est conscient, a beaucoup contribué au financement des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, tout en appuyant aussi la participation communautaire au sport, le développement des athlètes et l'excellence dans les sports d'hiver. | Déjà établie | Atteint | Résultats stratégiques 1 et 2 |

| Priorités de gestion (comme dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*) | Type | Statut * | Liens avec les résultats stratégiques |
|---|---|---|---|
| **Priorité 5 : Renforcer les pratiques de gestion**<br>Le Ministère étudie et ne cesse de redéfinir son infrastructure de gestion et sa structure de gouvernance pour tenir compte des nouvelles exigences concernant la gestion fondée sur les résultats, la fonction de contrôle, la gestion des risques, la vérification et l'évaluation internes, la prestation de services et la modernisation de la fonction publique. À l'heure actuelle, l'Architecture des activités de programme (AAP) et le Cadre de mesure du rendement (CMR) du Ministère sont également révisés en profondeur pour améliorer la gouvernance et accroître la responsabilisation par le biais d'une élaboration des politiques, d'une prise de décisions et d'une gestion des risques éclairées et transparentes. | Permanente | Plutôt atteint | Résultats stratégiques 1 et 2 |

** Note : Le statut d'une priorité est déterminé par le statut des initiatives clés liées à la priorité. Veuillez consulter l'Annexe A pour plus de renseignements.*

## Résultats de la Priorité 1 : Adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial

En 2008-2009, le gouvernement a fait des progrès dans l'adaptation de ses programmes et politiques culturels dans l'environnement actuel où des technologies en constante évolution transforment fondamentalement le paysage culturel national et international. Les développements des politiques et des programmes se concentrent sur l'innovation en exploitant la mutation technologique, en encourageant les partenariats à offrir des services plus efficients et à diversifier le financement, en augmentant la compétitivité et en mettant les Canadiens au premier plan. Tous ces aspects favoriseront le succès dans une économie mondiale du savoir.

En février 2009, le Ministère a annoncé l'établissement du Fonds du Canada pour les périodiques à compter de 2010-2011. Le Fonds du Canada pour les périodiques réformera le soutien ministériel à l'industrie des périodiques en remplaçant deux programmes par un seul programme efficace, en appuyant la diversité grâce à la réaffectation de ressources à de plus petites publications, en récompensant les éditeurs pour les succès qu'ils remportent dans la création de lectorats et en élargissant le soutien afin qu'il inclue pour la toute première fois les magazines en ligne.

En mars 2009, le gouvernement a annoncé la création du Fonds des médias du Canada, un partenariat public-privé qui réaffectait 14,3 millions de dollars du Fonds des nouveaux médias du Canada et 120,4 millions de dollars du Fonds canadien de télévision. Le rôle du Fonds des médias du Canada consistera à appuyer à la fois le contenu télévisuel traditionnel et le contenu numérique interactif, assurant une viabilité et une pertinence à long terme de l'industrie de la radiodiffusion en créant des liens entre les auditoires par le biais de plates-formes variées. Les téléspectateurs canadiens auront un meilleur choix d'émissions canadiennes sur toutes les plates-formes grâce à l'établissement du Fonds des médias du Canada. Le nouveau fonds sera mis en place et opérationnel d'ici le 1er avril 2010.

Le travail sur les politiques relatives au droit d'auteur se concentrait sur le besoin global de définir un cadre législatif du droit d'auteur qui améliore la viabilité des créations et productions

canadiennes ainsi que l'accessibilité du contenu en tenant compte de l'évolution rapide de la technologie. Cela requiert une compréhension du contexte international complexe et de l'évolution rapide du monde numérique et suppose la collecte de commentaires de citoyens et de parties prenantes canadiens pour que le cadre des politiques sur le droit d'auteur soit en mesure de réagir aux défis que présente l'ère numérique mondiale. Le *Projet de loi C-61 : Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur* a été présenté au Parlement en juin 2008, mais il est mort au *Feuilleton* à la prorogation du Parlement le 7 septembre 2008. Dans le Discours du Trône d'octobre 2008, le gouvernement a réaffirmé son engagement à aller de l'avant avec la législation pour moderniser les lois canadiennes sur le droit d'auteur et assurer une protection accrue de la propriété intellectuelle.

Le programme Présentation des arts Canada (PAC) affectait des fonds additionnels aux festivals artistiques professionnels qui accordent une importance soutenue et manifeste aux activités favorisant l'engagement communautaire. En 2008-2009, le PAC a alloué un total de 7 millions de dollars en fonds supplémentaires à 231 festivals dans 98 endroits de manière à, par exemple, élargir la programmation dans de nouvelles collectivités, à rejoindre de nouveaux auditoires par le biais d'écoles ou de centres communautaires et à permettre à des artistes professionnels d'offrir des ateliers de maître dans une variété de formes d'expression artistique.

En plus de ces initiatives clés, le Ministère s'est également engagé à s'assurer que les investissements culturels étrangers produisent des résultats positifs pour le Canada et les Canadiens. La *Loi sur Investissement Canada* est cogérée; le ministre de Patrimoine Canada est responsable de l'application de la *Loi* pour les investissements étrangers dans le secteur culturel, alors que le ministre de l'Industrie est responsable de son application dans tous les autres secteurs de l'économie. En juillet 2007, le gouvernement a établi le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence afin d'examiner les lois et les politiques canadiennes d'investissement et de concurrence. Le groupe d'étude a publié son rapport final en juin 2008, lequel contenait un large éventail de recommandations pour améliorer la compétitivité et la productivité du Canada. Le groupe d'étude a souligné l'importance de la culture canadienne et a déterminé que la responsabilité pour l'étude des investissements culturels étrangers devait toujours reposer sur Patrimoine canadien. Pour répondre au rapport du groupe d'étude, le gouvernement a modifié en mars 2009 la *Loi sur Investissement Canada*. En suivant les recommandations du groupe d'étude, la *Loi* modifiée conserve une approche distincte pour évaluer les investissements étrangers dans le secteur culturel canadien tout en apportant des améliorations pour rendre son administration plus efficace, transparente et opportune.

**Résultats de la Priorité 2 : Promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs**

Le ministère du Patrimoine canadien a le mandat de favoriser le sentiment d'appartenance au Canada et de soutenir les activités et les événements qui encouragent les citoyens à ressentir de la fierté envers le Canada et son patrimoine. Parmi les événements les plus éminents de 2008 figurent le succès des festivités entourant le 400$^{e}$ anniversaire de la fondation de la ville de Québec, le 250$^{e}$ anniversaire de la démocratie parlementaire au Canada (Démocratie 250) et le 150$^{e}$ anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique.

Les activités marquant le 400e anniversaire de la fondation de Québec ont représenté une occasion importante d'accroître la sensibilisation des Canadiens envers la riche histoire de notre pays. La Société du 400e anniversaire de Québec, l'organisation assumant l'ensemble des responsabilités des festivités, en plus du financement de la province de Québec et de la ville de Québec, a reçu 40 millions de dollars du Ministère pour ces festivités. Une vérification interne menée durant 2008-2009 a confirmé que la structure de gouvernance de la Société était efficace et que les fonds reçus avaient été utilisés convenablement. Le Ministère a aussi appuyé 135 projets de célébration partout au Canada avec des investissements totalisant quelque 4,2 milliards de dollars. De plus, les fonds ministériels ont permis à 540 jeunes de participer au programme Échanges Canada.

Un sondage effectué en mars 2009 indiquait que 60 % des Canadiens savaient que 2008 était l'année du 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, comparativement à 37 % en juin 2007. En outre, 84 % des répondants du sondage était d'accord avec le fait que les festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec leur donnaient l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire du Canada.

Dans le cadre de son mandat de promouvoir le Canada, le ministère du Patrimoine canadien est également responsable de la participation du Canada à des expositions internationales. En 2008-2009, le Ministère, dans une formule de collaboration avec le Cirque du Soleil, a développé le concept créatif du Pavillon du Canada à Expo 2010 à Shanghai, en Chine. Des démarches importantes ont été entreprises pour concevoir et créer la présentation publique du pavillon, organiser le programme culturel du Canada et établir des alliances stratégiques avec le secteur privé en vue de l'exposition. En 2008, un contrat de construction pour le Pavillon du Canada a été attribué à SNC-Lavalin Inc.

Les engagements du Ministère en 2008-2009 comprenaient deux initiatives clés administrées par le biais du Programme du multiculturalisme.

- Au moment de son transfert, le premier appel de proposition de projets du Programme de reconnaissance historique pour les communautés a été complété et 2,57 millions de dollars en financement à dix projets communautaires ayant un lien avec les mesures en temps de guerre et les restrictions en matière d'immigration ont été approuvés pour que commence le paiement en 2009-2010. Durant la même période, un protocole d'entente a été signé avec Parcs Canada dans le cadre du Programme national de reconnaissance historique afin de financer des initiatives qui reconnaissent et commémorent les internements de la Première Guerre mondiale. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

- La deuxième initiative clé consistait à faire avancer la participation du Canada au Centre mondial du pluralisme. Le Centre, qui a reçu des fonds de 30 millions de dollars par le biais du ministère du Patrimoine canadien, se concentrait à mettre en marche sa structure de gouvernance, à développer de la capacité de leadership, à ouvrir un bureau temporaire, à entreprendre le travail de réaménagement du futur site du centre au 330, promenade Sussex et à développer la capacité du programme du centre. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

**Résultats de la Priorité 3 : Accorder un nouveau soutien aux langues officielles**
Le Ministère a atteint ses résultats par le biais d'activités liées à un plan quinquennal pour la dualité linguistique et les langues officielles, la célébration du 400e anniversaire de la ville de Québec, des activités pour les jeunes et l'élaboration d'un nouveau programme pour soutenir les droits linguistiques.

Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir
Le 19 juin 2009, le gouvernement du Canada a entrepris la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* (Feuille de route). Ce plan quinquennal appuyant la dualité linguistique et les langues officielles est le résultat d'analyses, de consultations auprès des 14 ministères et organismes participants et de discussions prolongées menées avec les principaux intervenants, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et le public.

La Feuille de route est un investissement à l'échelle gouvernementale sans précédent de 1,1 milliard de dollars divisé entre les 14 partenaires fédéraux. Son but est de renforcer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'aider les Canadiens à profiter des avantages des deux langues officielles du pays. Il comprend un nouveau volet arts et culture, de nouveaux programmes pour le développement économique et la justice, ainsi que des investissements supplémentaires en santé et en immigration. Le gouvernement du Canada a consacré plus de 180 millions de dollars à la mise en œuvre d'initiatives de Feuille de route durant 2008-2009. Pour aider à la coordination de ces initiatives, le ministère du Patrimoine canadien a développé un Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CHGRR). Le CHGRR définit les activités, les résultats, la structure de gouvernance, les rôles et les responsabilités des ministères et des organismes fédéraux ainsi que des comités interministériels.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a tenu des audiences publiques en janvier 2009 pour examiner l'accessibilité et la qualité des services de diffusion fournis aux communautés anglophones et francophones en situation minoritaire en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 30 mars 2009, le CRTC a publié un rapport sur les audiences, répondant ainsi à son engagement en marge de la Feuille de route. Le gouvernement prendra note des résultats et des recommandations du rapport et en tiendra compte dans son engagement à promouvoir les deux langues officielles et l'accès pour les Canadiens à des services de diffusion de qualité en français et en anglais partout au Canada.

Le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec
Le Ministère a appuyé des programmes comme *Francoforce*, qui supposait une tournée d'artistes franco-canadiens, ainsi que 47 projets supplémentaires (totalisant 2,4 millions de dollars) mettant en évidence des communautés de langues officielles du Canada. (Voir aussi les résultats de la Priorité 2).

Activités jeunesse
Le ministère du Patrimoine canadien continue à mettre en œuvre des activités liées au développement des jeunes. Le soutien du Ministère visait le développement et le renforcement de l'identité francophone par le biais de cours de formation en leadership pour de jeunes francophones au Canada, de conseils étudiants et de parlements des jeunes, de matériel didactique, de radio communautaire, de la participation de la jeunesse aux *Jeux de la Francophonie*

*canadienne* en août 2008 et de programmes d'échange jeunesse. Durant 2008-2009, les programmes d'appui aux langues officielles du Ministère ont investi plus de 2,7 millions de dollars.

Pour appuyer l'objectif du Ministère de créer des environnements où les jeunes se trouvant dans une situation minoritaire peuvent apprendre et développer leur langue maternelle, six projets d'immobilisations ont été fondés en 2008-2009. Un total de 9,8 millions de dollars a été accordé à des centres scolaires communautaires partout au pays.

Programme d'appui aux droits linguistiques
Le ministère du Patrimoine canadien continue de développer le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques annoncé en juin 2008. Le programme, qui sera administré par un tiers parti, sera opérationnel vers la fin de 2009-2010.

**Résultats de la Priorité 4 : Investir dans le sport au Canada**
Le ministère du Patrimoine canadien a investi considérablement dans le sport, aidant ainsi le renforcement de l'identité canadienne.

Le 29 avril 2008, le gouvernement du Canada a annoncé sa Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales avec un investissement supplémentaire de 14,7 millions de dollars, lequel représente les assises d'une approche stratégique et proactive pour les appels d'offres et l'organisation d'événements sportifs internationaux au Canada. Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2008 à Cowichan en Colombie-Britannique et les épreuves masculines et féminines de la Coupe du monde ski Winterstart à Lake Louise sont des exemples d'événements soutenus financièrement par le gouvernement du Canada en 2008-2009.

Dans le Budget de 2008, le gouvernement a investi un montant supplémentaire de 24 millions de dollars sur une période de deux ans, puis de 24 millions de dollars annuellement pour fournir du financement aux sports olympiques et paralympiques d'été ciblés où il existe des possibilités de médailles en 2012 et 2016. En 2008-2009, les huit premiers millions de dollars de cet investissement ont été versés pour appuyer la préparation d'athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin et de Londres. De plus, l'achèvement en avance des sites olympiques a donné aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens l'avantage supplémentaire d'être en mesure de s'entraîner sur les sites mêmes où ils participeront à des compétitions durant les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et Whistler. Ces sites comprennent l'Aréna Thunderbird de l'Université de la Colombie-Britannique pour le hockey sur glace et le hockey sur luge ainsi que l'Anneau olympique de Richmond pour le patinage de vitesse.

En plus des Jeux d'hiver de 2010 de Vancouver, le ministère du Patrimoine canadien s'est fixé comme objectif de performance olympique d'été de terminer dans les dix premiers en 2020, et comme objectif paralympique de terminer dans les cinq premiers médaillés d'or en 2020. En 2008-2009, le Ministère a investi plus de 163 millions de dollars par le biais de ses trois programmes de financement de sport : le Programme d'aide aux athlètes, le Programme de soutien au sport et le Programme d'accueil, ce qui représente le cœur de l'investissement du Canada dans le sport.

Le Canada abrite le siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA) à Montréal depuis 2002. Le Ministère a coordonné ses efforts pour renouveler l'entente pour dix années supplémentaires, soit jusqu'à 2021. La présence du siège de l'AMA à Montréal a aidé à confirmer la position du Canada comme l'un des pays de tête dans la lutte internationale contre le dopage dans le sport et a renforcé les efforts nationaux antidopages.

**Résultats de la Priorité 5 : Renforcer les pratiques de gestion**

Réponse aux recommandations du Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions

En tant que ministère de paiements de transfert majeur (80 % du budget du Ministère est consacré à des subventions et à des contributions), le ministère du Patrimoine canadien continue de jouer un rôle important dans la réforme des subventions et des contributions. Le Ministère est un contributeur actif dans les comités de gouvernance à l'échelle du sous-ministre, du sous-ministre adjoint et du directeur général. En 2008-2009, le personnel de Patrimoine canadien de l'administration centrale et des régions, ainsi que ses clients, ont participé à une série de rencontres avec des bénéficiaires de partout au pays. Ces rencontres, organisées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, visaient à recueillir des commentaires sur la réforme.

Le Ministère a poursuivi la mise en vigueur de son plan d'action (2007-2009) et a formulé un plan d'action de suivi pour la réforme des subventions et des contributions pour 2009-2011, lequel vient à l'appui du *Plan d'action du gouvernement du Canada pour réformer l'administration des programmes de subventions et de contributions* de mai 2008. Le Comité exécutif continue à sonder les progrès et les coûts des plans de Patrimoine canadien.

Une priorité pour 2008-2009 (et 2009-2010) était la mise en œuvre de la *Politique sur les paiements de transfert* et de sa *Directive* révisées du Conseil du Trésor. Plusieurs des projets mis en vigueur sont liés à l'approche fondée sur le risque exposée dans la *Politique* et la *Directive*, et supposent des ajustements considérables aux processus, procédures, outils, formations et même aux systèmes du Ministère. Patrimoine canadien est sur le point de mettre en application des exigences à cet effet en avril 2010. L'un des projets de base particuliers est l'outil de surveillance et d'évaluation des risques des projets, qui indique le niveau général de risque d'un projet (élevé, moyen, faible) et précise les exigences appropriées en matière de surveillance et de présentation de rapports pour les mesures d'atténuation où le risque est élevé, et les possibilités de réduction du fardeau de surveillance et de production de rapports où les risques sont plus faibles. Une initiative ministérielle de description des processus opérationnels, qui commencera en 2009-2010, assurera une interaction en douceur entre tous les nouveaux éléments mis en place afin de respecter la nouvelle orientation du Conseil du Trésor et de profiter des possibilités de simplification et d'uniformisation que cela représente.

Comme indiqué dans le *Seizième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada* par le greffier du Conseil privé, le ministère du Patrimoine canadien a contribué à une réduction du fardeau administratif et de présentation de rapports de clients sur les subventions et contributions. Cela s'est accompli grâce à l'augmentation de 10 % des subventions et des contributions pluriannuelles pour des programmes choisis et même pour le Ministère en tant qu'entité, un an avant l'engagement prévu en mars 2009.

Renouvellement de fonction publique

En plus des partenariats actifs avec des universités ciblées, le Ministère a été en mesure de recruter plus de 65 étudiants de niveau postsecondaire tout en respectant l'objectif de 20 % en représentation de minorité visible. Les programmes étudiants et les possibilités de lien ont permis d'augmenter le nombre de recrutements pour des postes de direction et de participants dans le Programme de stagiaires en gestion, portant à six le nombre total de participants.

Dans le cadre de son engagement en matière de perfectionnement du personnel, le Ministère a mis en place de nouveaux processus d'examen du rendement et un système de surveillance des formations pour les délégations de ressources humaines et financières. Un programme d'orientation pour les nouveaux employés intitulé *Travailler@PCH* a été examiné et une nouvelle approche pour les nouveaux employés a été introduite pour renforcer leur engagement et favoriser la conservation du personnel au sein du Ministère.

En ce qui concerne le rôle important joué par les gestionnaires dans la conservation du personnel, PCH s'est engagé dans le *Développement du leadership*. Une série d'initiatives d'un nouveau programme de deux jours, *Gérer@PCH*, a été lancée pour tous les gestionnaires dans le but de renforcer les aptitudes en leadership des gestionnaires. Celles-ci comprennent : une initiative de mentorat ministériel, une séance pilote de formation d'aptitudes en rétroaction et en accompagnement, des plans écrits de rendement, carrière et apprentissage, ainsi que des communautés de pratique pour les gestionnaires et les directeurs.

Des descriptions de travail génériques pour les groupes AS (Services administratifs) et CR (Commis aux écritures et règlements) sont maintenant terminées et seront mises en œuvre progressivement. Des descriptions de travail génériques pour le Groupe PM (gestion du programme) sont sur le point d'être terminées et seront également mises en œuvre progressivement. Le Ministère a développé des descriptions de travail génériques pour le groupe ES (Économique, Sociologie et Statistique) en préparation de la conversion du groupe EC (Économique et Services sociaux). Des descriptions de travail génériques pour les groupes interministériels CS (Systèmes d'ordinateurs) et PE (Gestion du personnel) sont également mises en œuvre.

Gestion fondée sur les résultats

Au chapitre de sa stratégie de planification intégrée, le ministère du Patrimoine canadien a investi en 2008-2009 des ressources considérables pour développer les cadres et les processus nécessaires à la création d'un environnement ministériel venant à l'appui d'un mode de gestion fondée sur les résultats :

> *Mesure du rendement* – La mise en œuvre intégrale de la politique de la SGRR (Structure de gestion, des ressources et des résultats) a amené le Ministère à renouveler son Architecture des activités de programme (AAP) et son cadre de mesure du rendement (CMR), qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Ces cadres représentent la fondation de l'approche de gestion fondée sur les résultats du Ministère.

*Planification intégrée des activités* – En réponse à l'exigence du greffier relative à l'intégration de la planification des ressources humaines et des activités, le Ministère a également renouvelé son processus de planification afin d'améliorer la gouvernance et la responsabilisation ministérielles, l'évaluation des risques et l'établissement des priorités, de même que la gestion du rendement et des ressources. En 2008-2009, la mise en œuvre de son processus de planification intégrée des activités a servi à la fois à l'élaboration du *Rapport sur les plans et les priorités* et du *Plan intégré des activités et des ressources humaines* du Ministère ainsi qu'à un certain nombre de plans fonctionnels (p. ex., gestion et technologie de l'information, approvisionnement, voyages internationaux, etc.).

Pour sensibiliser et soutenir la mise en place de ces nouveaux outils ministériels, des produits d'apprentissage (comme les encarts de planification de Patrimoine canadien) et des événements ont été développés pour amorcer – parmi les gestionnaires et le personnel – le changement de culture organisationnelle requis pour appuyer la gestion fondée sur les résultats à Patrimoine canadien.

Évaluation du risque et gestion des opérations

Le Ministère a examiné les Cadres de vérification axée sur les risques (CVAR) et les présentations au Conseil du Trésor en prenant en considération les conseils et les recommandations proposées par les gestionnaires de programmes. Les pratiques de gestion du risque du Ministère répondaient à la classification « Acceptable » dans l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion et renforçaient la prise de conscience et l'analyse des risques dans toutes les opérations de l'organisation. Le Ministère a développé un processus exhaustif de classement des risques qui a mené à un profil de risque organisationnel amélioré. Le Ministère a également établi une fonction de vérification de la conformité des bénéficiaires pour appuyer les initiatives de gestion des risques et des responsabilités ministérielles et gouvernementales.

Vérification interne

Le Ministère a établi son Comité ministériel de vérification (CMV) en 2008-2009 et a mis en œuvre la nouvelle Politique du Conseil du Trésor en matière de vérification interne. La Charte de vérification interne, la Politique de vérification interne et le Cadre de référence du CMV du Ministère ont tous été finalisés et approuvés par le CMV et la sous-ministre.

Services partagés et gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/TI)

Le ministère du Patrimoine canadien a terminé l'examen annuel de son plan de technologie de l'information (TI) 2008-2009, lequel incorporait cette année des priorités de gestion de l'information (GI). Dans le cadre de la planification intégrée des activités et de l'exploitation des structures de gouvernance existantes, PCH a établi une procédure d'agrément des projets de GI/TI offrant une plus grande transparence, cernant clairement les pouvoirs de décision et facilitant la priorisation des projets de GI/TI. Le Ministère a progressé dans la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle de GI avec l'implantation du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI – *InfoCentre*) dans 20 à 25 % du Ministère. Le Ministère a poursuivi avec la mise en œuvre du modèle organisationnel de génériques des TI du Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre d'un plan biennal.

# 1.3 Analyse des risques

Le ministère du Patrimoine canadien livre son mandat dans un milieu qui se caractérise par l'évolution rapide des paysages social, économique et technologique. L'atteinte des résultats en 2008-2009 a été influencée par ces facteurs inhérents ainsi que par d'autres risques prévus et imprévus qui se sont matérialisés.

Les rapides changements sociaux, économiques et technologiques rendent possible l'incompatibilité de politiques ou de programmes à un environnement de travail en changement. Ce défi a été considéré comme une possibilité de risque dans de nombreuses priorités du *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009*.

Dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009*, le ministère du Patrimoine canadien a également cerné des risques potentiels liés à la gestion et l'intendance saines (pour appuyer une gestion adéquate et une affectation de fonds), à la démonstration des résultats des programmes (pour souligner leur valeur aux intervenants des activités ministériels) et à la gestion efficace des ressources humaines fondée sur les valeurs (pour appuyer l'atteinte des résultats).

Ces risques ont été efficacement atténués et aucun événement à risque important n'est survenu. Les mesures prises pour accomplir cela comportaient notamment une attention particulière visant l'élaboration de nouvelles pratiques de gestion et d'évaluation des risques pour la gestion des subventions et des contributions, une vérification interne et de la conformité des bénéficiaires améliorée ainsi que des efforts considérables liés au renouvellement du personnel et à la gestion des ressources humaines. D'autres initiatives clés de l'Activité de programme 8 (Services internes) ont également contribué à l'atténuation des risques et ont fourni des assises stables pour l'atteinte des résultats stratégiques et des résultats des activités de programmes.

La Priorité 1 constitue un exemple de la manière dont le Ministère a été en mesure de tirer profit des possibilités de risques. Les cibles de cette priorité, qui consistait à adapter la politique culturelle à la technologie en mutation et à un marché mondial, ont été partiellement atteintes avec l'annonce du Fonds des médias du Canada (FMC) en mars 2009 – une mesure innovatrice face au profond changement relatif à la manière dont les Canadiens s'attendent à être en mesure de consommer du contenu médiatique. Le Ministère a pris deux programmes existants, le Fonds canadien de télévision et le Fonds des nouveaux médias du Canada, et les a redéfinis dans le cadre d'une initiative de politique publique qui promet de répondre aux besoins changeants des Canadiens et de faire progresser la production médiatique canadienne par le biais d'un éventail de plates-formes de distribution dans un environnement mondial. Le FMC réformé et intégré sera mis en application le 1er avril 2010.

## Contexte et environnement opérationnel

Situation économique et financière

Les programmes et les politiques de Patrimoine canadien continuent d'évoluer grâce à l'évolution démographique rapide, aux nouvelles technologies numériques et à l'inattendue crise financière et économique mondiale qui a commencé à se manifester au printemps 2008.

Les arts et les industries culturelles du Canada ne sont pas à l'épreuve du climat économique actuel. Les industries qui sont fortement tributaires des recettes publicitaires, comme les

radiodiffuseurs en direct, les magazines et les journaux, sont déjà touchées par le recul économique. Les organismes à but non lucratif en ressentent les effets : les entreprises ont moins de ressources pour appuyer des commandites; les dons de bienfaisance ainsi que les revenus de placements et des fonds de dotation sont à la baisse. Un nombre croissant d'organisations de mise en valeur des arts et du patrimoine éprouvent des difficultés économiques sous la forme d'une baisse ou d'une baisse potentielle de la vente de billets. La même situation pourrait s'appliquer à des établissements du patrimoine et à des musées. La récession aux États-Unis, notre plus important partenaire commercial, pourrait aboutir à une diminution des exportations culturelles canadiennes et un plus faible revenu disponible au pays et à l'étranger pourrait se répercuter sur la vente de nos produits culturels. Compte tenu des défis économiques mondiaux, les plans de relance du gouvernement fédéral prennent en considération les besoins du secteur culturel et des arts en matière de stabilité et de soutien supplémentaire.

Pour les organisations sportives, l'obtention ou le maintien d'un financement gouvernemental et de commandites pourrait s'avérer plus difficile que par le passé. On peut constater ce phénomène avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Le COVAN a dû couper dans ses dépenses et revoir ses prévisions de recettes à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Il y aura également une diminution du financement après les Jeux d'hiver de 2010 alors que l'effort ciblé des dernières années tirera à sa fin. Dans l'environnement économique actuel, on peut s'attendre à ce que de nombreux organismes de sports nationaux fassent de plus en plus face à des défis pour obtenir du soutien du secteur privé.

Une société diversifiée

Les Canadiens, qu'il s'agisse de nouveaux arrivants ou qu'ils soient nés au Canada, contribuent à la diversité du tissu linguistique, culturel et religieux de notre société. La diversité du Canada, malgré le risque d'une polarisation et d'une fragmentation des collectivités, est également porteuse d'un potentiel extraordinaire en matière de compétitivité économique, de richesse culturelle et de rayonnement international.

L'âge moyen des Canadiens continue de monter et notre population devient de plus en plus diversifiée et urbanisée. En 2006, environ 80 % des Canadiens habitaient dans une zone urbaine.[1] Un sommet record de 13,7 % des Canadiens était âgé de 65 ans ou plus, et un point bas record de 17,7 % était âgé de moins de quinze ans.[2]

L'immigration est considérée comme un moyen important de conserver une croissance démographique saine et de réagir aux pénuries de main-d'œuvre. Les nouveaux arrivants sont à l'origine d'environ deux tiers de la croissance démographique enregistrée entre 2001 et 2006.[3] Si

[1] Ressources humaines et Développement des compétences Canada. *Indicateurs de mieux-être au Canada (Distribution géographique)*, http://www4.rhdsc.gc.ca/.3nd.3c.1t.4r/@-fra.jsp?indicatorid=34

[2] Statistique Canada. *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : Le portrait national.* http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-551/index-fra.cfm?CFID=3377282&CFTOKEN=34440184

[3] Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : Le portrait national.* http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/agesex/NatlPortrait2.cfm.

ces taux persistaient, les nouveaux arrivants pourraient représenter presque toute la croissance nette de la population active d'ici 2011[4].

La population autochtone du Canada croît plus rapidement que la population générale; elle a augmenté de 20,1 % de 2001 à 2006, représentant 3,8 % de la population canadienne. La population autochtone urbaine augmente à un rythme accéléré et, à l'heure actuelle, 54 % des Canadiens autochtones vivent dans des zones urbaines.[5]

Le Canada se fait également beaucoup plus multilingue : on y parle plus de 200 langues, et 20 % des Canadiens déclarent que leur langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Il reste que plus de 98 % des Canadiens parlent anglais ou français, ou les deux.[6] Le pluralisme moderne du Canada soulève de nouveaux défis en matière de citoyenneté et d'identité. Beaucoup de membres des collectivités d'origines diverses participent activement à tous les aspects de la vie sociale, économique et culturelle du Canada, tandis que d'autres se heurtent à des obstacles. Les Canadiens se demandent aujourd'hui s'il suffit de coexister et s'il ne faudrait pas s'interroger sur les moyens de vivre ensemble et de faire ressortir ce que nous avons en commun.

Dépenser dans la culture et la technologie

Depuis 10 ans, les dépenses des ménages canadiens pour la culture sont passées de 13,6 milliards à environ 18,9 milliards de dollars.[7] Les dépenses culturelles du ménage moyen ont augmenté de 20 %, passant de 1 243 $ à 1 495 $ au cours de la même période. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien destinés à soutenir les arts de la scène et les festivals permettent d'élargir l'accès aux activités culturelles qui enrichissent la vie des Canadiens. La présence de divers festivals ainsi que d'événements culturels et artistiques fait des collectivités un meilleur endroit où vivre.[8]

De plus en plus de Canadiens utilisent l'Internet.[9] Le temps de navigation moyen sur Internet est passé de 13 heures par semaine en 2004 à 17 heures en 2007.[10] Les jeunes Canadiens sont les principaux consommateurs de culture et de produits de communication en ligne. L'utilisation d'Internet est presque universelle chez les jeunes Canadiens; 96 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont branchés. L'évolution rapide de la technologie transforme le mode de diffusion des produits culturels et permet aux Canadiens de consommer, de créer et de participer à la culture en ligne. Cette évolution représente également des possibilités et des défis pour les industries culturelles. Le

---

[4] Statistique Canada, *Le Quotidien – Étude : Les immigrants sur le marché du travail canadien,* lundi 10 septembre 2007. Voir le site : http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070910/q070910a.htm

[5] Ressources humaines et Développement social Canada, Indicateurs du mieux-être au Canada (population autochtone). Voir le site : http://www4.hrsdc.gc.ca/indicator.jsp?lang=fr&indicatorid=36.

[6] Statistique Canada. *Le portrait linguistique en évolution. Recensement de 2006 : résultats* http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/language/highlights.cfm

[7] Ces chiffres sont exprimés en dollars constants de 2002. Le Conference Board du Canada, 2007, *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada.*

[8] Phoenix Strategic Perspectives. *Les arts du patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité, 2007.*

[9] Recherche Internet Canada. *Canada en ligne : Une analyse comparative des usagers et des non-usagers d'Internet au Canada et dans le monde : comportement, attitudes et tendances,* 2004, p. 5. http://www.cipic.ca/en/documents/Canadapercent20Onlinepercent20Finalpercent20Englishpercent20Versionpercent20103020005.pdf

[10] Projet Internet Canadien II 2007, « Le Canada en ligne! L'Internet, les médias et les technologies émergentes : utilisateurs, attitudes, tendances et comparaisons internationales »

ministère a réagi à ces changements en adaptant bon nombre de ses programmes et de ses politiques culturels aux nouvelles technologies.

Les Canadiens continuent d'utiliser les médias traditionnels pour accéder à du contenu culturel. En 2008, les Canadiens écoutaient la radio 18,3 heures par semaine en moyenne et regardaient la télévision 26,6 heures par semaine en moyenne.[11] Bien que l'auditoire de la radio soit légèrement en baisse par rapport à la moyenne hebdomadaire de 19,1 heures de 2005, la moyenne hebdomadaire pour la télévision a légèrement augmenté par rapport à la moyenne de 26,3 heures de 2005.

Dans l'ensemble, le secteur culturel et artistique joue un rôle multiple important dans la création de contenu culturel, la promotion de la cohésion sociale et la prospérité canadienne. Selon le Conference Board, le secteur des arts et des industries culturelles a eu une incidence économique directe sur le produit intérieur brut de l'ordre de 46 M$ en 2007,[12] ce qui représente environ 3,8 % du PIB réel. Le secteur a directement donné du travail à plus de 662 000 Canadiens.[13]

Pour obtenir plus de renseignements détaillés sur la situation du secteur des arts et de la culture en 2007-2008, veuillez consulter le rapport suivant : Patrimoine canadien, *Intersections : Naviguer dans le paysage culturel, Rapport annuel 2007-2008 du secteur des Affaires culturelles* http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-fra.cfm.

Sport

Le sport est une manifestation culturelle à laquelle participent des millions de Canadiens à l'échelle communautaire, nationale et internationale. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien améliorent les possibilités pour les Canadiens de participer à des sports et d'exceller. De plus, l'organisation d'événements sportifs internationaux au Canada permet aux athlètes canadiens d'avoir accès à des installations améliorées et à de l'équipement moderne, et de prendre part à des compétitions. L'organisation d'événements comme les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler suppose des avantages économiques, sociaux, sportifs et culturels considérables pour les Canadiens.

## Contexte interne

Le ministère du Patrimoine canadien facilite l'accès et la participation à la vie culturelle et civique du Canada. Le Ministère a continué à offrir des programmes qui aident les Canadiens à partager leurs expériences culturelles entre eux et avec le monde, et à vivre dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

---

[11] BBM Canada

[12] *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada.* Le Conference Board du Canada, 2008.

[13] L'estimation de Patrimoine canadien se fonde sur des données de Statistique Canada pour les emplois culturels et généraux en 2003. *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*

Le Ministère offre une aide financière au moyen de subventions et de contributions, versées directement ou indirectement à des particuliers, à des établissements, à des organismes communautaires, à des organismes sans but lucratif et à d'autres ordres du gouvernement.

La structure de gouvernance et de responsabilisation ainsi que l'organisme du portefeuille demeurent presque les mêmes qu'en 2007-2008 (voir section III) (des renseignements sur les organismes du portefeuille sont disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/os-ac/index-fra.cfm).

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles répond et rend compte au Parlement pour le compte du Ministère et des 19 autres organismes qui font partie du Portefeuille du Patrimoine canadien. Le ministre d'État (Condition féminine) et le ministre d'État (Sport) ont été désignés pour appuyer le Ministre dans ses activités ministérielles. En 2008-2009, le Ministère a terminé l'examen de ses activités actuelles et a renouvelé son Architecture des activités de programme (AAP). La nouvelle AAP pour 2009-2010 est conçue pour répondre aux besoins en matière d'information financière et non financière. Elle fournit également au Ministère de meilleures données sur le rendement et de l'information à l'appui des évaluations des programmes, en particulier en ce qui concerne la pertinence et le rendement. Le *Rapport ministériel sur le rendement* de cette année est le dernier se fondant sur l'AAP précédente, conçue en 2004 et mise à jour jusqu'à 2007-2008.

Pour appuyer la nouvelle AAP, le Ministère a également développé son Cadre de gestion du rendement (CGR) pour 2009-2010 ainsi que le plan d'action s'y rattachant.

**Annonces du gouvernement et examen stratégique**

En vertu du nouveau système de gestion des dépenses du gouvernement, tous les ministères et les organismes doivent, tous les quatre ans, se livrer à un examen stratégique de leurs programmes et de leurs dépenses. En 2007 et 2008, le ministère du Patrimoine canadien a effectué une vérification totale du financement, de la pertinence et du rendement de toutes ses dépenses de programme et a fait état de propositions de réaffectations pouvant être réinvesties dans les priorités propres à l'ensemble du gouvernement.

Les décisions du processus d'examen stratégique prises par le Conseil du Trésor et ayant une incidence sur Patrimoine canadien ont toutes été annoncées et leur mise en œuvre continue d'avancer comme prévu. Les décisions concernant les réaffectations du processus d'examen stratégique de 2008-2009 ont une incidence sur les programmes ou composantes de programme suivants :

- Le portail Web culture.ca : réduction de 2,828 millions de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 3,838 millions de dollars);
- Observatoire culturel canadien (*Culturescope*) : réduction de 0,128 million de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 0,562 million de dollars);
- Volet Recherche et développement de Culture canadienne en ligne : réduction de 1,914 million de dollars en 2008-2009 (sur un total prévu de 5,64 millions de dollars);

- Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition : élimination de la composante Projet de la chaîne d'approvisionnement pour un total de 1 million de dollars en 2008-2009.

Les décisions du processus d'examen stratégique comprenaient des réinvestissements dans trois programmes de Patrimoine canadien. Deux de ces réinvestissements ont été réalisés en 2008-2009 :

- 2,7 millions de dollars dans la *Feuille de route des langues officielles pour la dualité linguistique* (réinvestissement total prévu de 30,6 millions de dollars sur trois ans, et de 8,2 millions de dollars jusqu'à 2012-2013);
- 8 millions de dollars dans le programme *Vers l'excellence* à l'intention des athlètes olympiques des sports d'été (réinvestissement total prévu de 24 millions de dollars sur deux ans, et de 24 millions de dollars par année par la suite).

Le réinvestissement annoncé de 24,5 millions de dollars pour les relais de la flamme olympique aura lieu en 2009-2010.

La mise en application des décisions restantes du processus d'examen stratégique sera terminée en 2010-2011 et les résultats seront révélés dans les futurs rapports présentés au Parlement.

# 1.4 Profil des dépenses

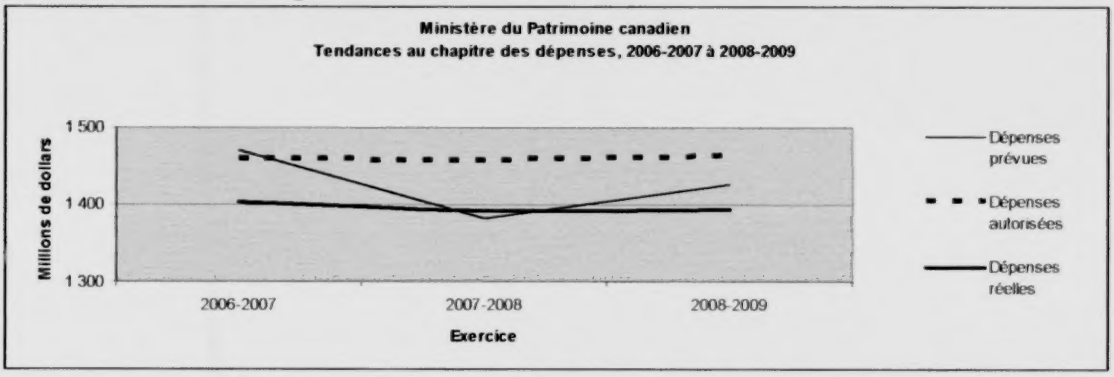


Dépenses prévues versus les dépenses autorisées

Durant l'exercice financier 2006-2007, les dépenses prévues étaient plus élevées que le niveau autorisé. L'écart budgétaire s'explique principalement par l'inclusion dans les dépenses prévues de crédits qui n'ont pas été reçus par le biais de crédits supplémentaires de 2006-2007.

Les dépenses prévues pour 2007-2008 et 2008-2009 sont toutes les deux sous leur niveau autorisé respectif. En 2007-2008, l'écart budgétaire s'expliquait principalement par les crédits non inclus dans les dépenses prévues, comme les reports à un exercice ultérieur, les compensations salariales et le financement pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. En 2008-2009, l'écart budgétaire s'explique principalement par des crédits non inclus dans les dépenses prévues, comme les reports à un exercice ultérieur, les compensations salariales et le financement pour les ajustements aux conventions collectives.

Dépenses réelles versus les dépenses autorisées

En 2006-2007, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'expliquait principalement par le surplus du Ministère et les reports de fonds approuvés pour les années ultérieures qui n'avaient pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, Espaces culturels Canada, le Programme de reconnaissance historique et le Plan d'action canadien contre le racisme.

En 2007-2008, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'expliquait principalement par le surplus du Ministère et les reports de fonds approuvés pour les années ultérieures qui n'avaient pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : le Programme de reconnaissance historique, les expositions internationales, Espaces culturels Canada, Québec 2008, le Plan d'action canadien contre le racisme, Stages d'été dans les musées et Culture canadienne en ligne.

En 2008-2009, l'écart budgétaire entre les dépenses réelles et le niveau autorisé s'explique principalement par les surplus du Programme du multiculturalisme et du Programme de reconnaissance historique, ainsi que les reports de fonds approuvés pour les années à venir qui n'ont pas été publiés dans les crédits supplémentaires. Les fonds reportés étaient destinés aux programmes suivants : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, les expositions internationales et le Programme de reconnaissance historique.

## 1.5 Crédits votés et postes législatifs (en millions de S)

| Crédit voté (n°) ou législatif (L) | Libellé tronqué du crédit voté ou législatif | Dépenses réelles 2006-2007 | Dépenses réelles 2007-2008 | Budget principal des dépenses 2008-2009 | Dépenses réelles 2008-2009 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Dépenses de fonctionnement | 227,0 | 246,0 | 272,2 | 262.8 |
| 5 | Subventions et contributions | 1149,1 | 1117,0 | 1088,8 | 1101.0 |
| (L) | Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés | 25,0 | 26,4 | 28,3 | 27.9 |
| (L) | Ministre de Patrimoine canadien – traitement et allocation pour automobile | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0.1 |
| (L) | Salaires des lieutenants-gouverneurs | 1,1 | 1,1 | 1,1 | 1.1 |
| (L) | Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs* | 0,9 | 0,7 | 0,6 | 0.8 |
| (L) | Prestations de retraite supplémentaires – anciens lieutenants-gouverneurs | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0.2 |
| | **Total** | 1403,4 | 1391,5 | 1391,3 | 1393,9 |

# SECTION II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

## Introduction

L'Architecture des activités de programme (AAP) et le Cadre de mesure du rendement (CMR) s'y rattachant représentent les assises de la gestion axée sur les résultats. Au début de l'exercice financier 2008-2009, le Ministère a reconnu certaines restrictions de l'AAP et du CMR en vigueur et a déployé des efforts pour en effectuer une révision complète et pour développer des versions améliorées. L'AAP et le CMR révisés ont ultérieurement été approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor et sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Le *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* sera le dernier document produit avec les anciens AAP et CMR et sera donc considéré comme un document de transition entre les anciens et les nouveaux AAP et CMR. Les avantages d'une AAP articulée plus clairement et d'un CMR plus étoffé, avec des résultats attendus clairement cernés et des indicateurs fiables sur le rendement à tous les niveaux, se répercuteront dans les futurs documents d'information, comme le démontre le *Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010*.

Malgré les lacunes de l'AAP et du CMR de 2008-2009, Patrimoine canadien a néanmoins obtenu des résultats importants dans ses 21 initiatives clés et ses nombreux programmes.

## 2.1 Résultat stratégique 1

**Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde**

**Description du résultat stratégique 1**

Le Ministère veille à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent exprimer leur créativité, montrer leurs talents et partager leurs expériences diversifiées par le biais des arts, des établissements voués au patrimoine, des industries culturelles et des activités sportives, à la fois comme professionnels et comme amateurs. Pour parvenir à ce résultat, le Ministère adopte des politiques et des programmes visant à créer l'environnement requis pour renforcer et partager – au pays comme à l'étranger – les valeurs du Canada et ses voix multiples.

## Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 789,8 | 807,5 | 748,3 | 1596 | 1536 | + 60 |

*Explications des écarts budgétaires : Les autorisations totales par activité de programme représentent seulement la distribution des budgets, comme exposé dans les Budgets principaux des dépenses, et non pas la réaffectation interne de ces budgets par le Ministère dans les activités de programmes afin de respecter les priorités opérationnelles. Veuillez noter que cela s'applique à tous les tableaux de renseignements sur les ressources financières et humaines dans la section qui suit.*

**Résultats du résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde**

Le ministère du Patrimoine canadien a encouragé la création d'expériences culturelles canadiennes et a amélioré leur accessibilité tant au pays qu'à l'étranger. Le Ministère a travaillé à la fois par le biais de programmes et de politiques afin de favoriser l'atteinte de ce résultat stratégique. Les résultats sont mis en évidence par les succès remportés dans les secteurs canadiens du livre, de la radiodiffusion, des nouveaux médias, des arts, des organisations vouées au patrimoine et des sports.

En ce qui a trait au livre, le Ministère a stimulé l'augmentation de la demande pour les nouveaux ouvrages d'écrivains canadiens. En 2008-2009, les éditeurs appuyés par le Ministère ont enregistré plus de 450 millions de dollars en vente de livres (une hausse indexée à l'inflation de 6 % sur une période de cinq ans), dont plus de 5 300 nouveaux titres issus de plus de 3 500 écrivains canadiens. Avec plus de 230 éditeurs dans plus de 75 villes des dix provinces, le contenu soutenu par le Ministère est diversifié – il est créé par et pour les Canadiens de toutes les régions et il parle d'eux.

Différentes expériences culturelles ont été exprimées et partagées grâce au soutien du Fonds canadien de télévision, qui a aidé à bâtir un public et a soutenu la création et la diffusion d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute. En 2008-2009, le Fonds a soutenu la production de plus de 2 000 heures d'émissions télévisées de qualité en français, en anglais et dans des langues autochtones.

En plus de soutenir la diffusion de différentes cultures par le biais de la télévision, le Ministère a également appuyé la diffusion de diverses expériences artistiques dans des collectivités de toutes les tailles partout au Canada. En 2008-2009, Présentation des arts Canada a apporté sa contribution aux activités d'environ 600 organismes de diffusion artistique situés dans 236 villes partout au Canada. Le financement favorisait la variété des programmes et l'interaction entre les artistes et les citoyens, ainsi que le perfectionnement professionnel au sein de la communauté œuvrant dans le milieu de la diffusion artistique. En outre, les fonds soutenaient l'élaboration

d'initiatives de présentation artistique dans des communautés rurales de langue officielle en situation minoritaire.

Les programmes de Patrimoine canadien ont également aidé les organisations communautaires vouées au patrimoine à développer des compétences organisationnelles et des stratégies financières nécessaires pour accroître l'accès à des expériences culturelles canadiennes. L'un de ces programmes a permis au Réseau canadien d'information sur le patrimoine de livrer une série d'ateliers et de présentations traitant de la création, de la présentation, de la gestion et de la conservation de ressources culturelles numériques. Le Ministère a également investi dans des programmes pour permettre et améliorer l'accessibilité à des bases de données qui préservent les expressions des différents patrimoines, cultures, langues et histoires du Canada. En 2008-2009, par exemple, le Musée virtuel du Canada a lancé 71 expositions en ligne.

Sport Canada continue d'offrir des programmes et des services à des athlètes canadiens et les aide à démontrer leur excellence dans des compétitions nationales et internationales avec des moyens justes et éthiques. En démontrant au monde leurs aptitudes, leur éthique de travail et leur détermination, les athlètes canadiens reflètent certaines de nos qualités et valeurs fondamentales nationales les plus chères. Les programmes de Sport Canada aident également les athlètes à exceller, ce qui a pour objectif d'inspirer la prochaine génération de Canadiens à atteindre les buts et à suivre les traces de ces athlètes.

Les détails des résultats du Ministère dans les domaines mentionnés ci-dessus sont présentés dans la section de l'activité de programme qui suit.

## Avantages pour les Canadiens du résultat stratégique 1

Les Canadiens tirent profit de la création et de l'accès aux arts, à la culture et au sport canadien ainsi que de la préservation et de la promotion du patrimoine canadien en obtenant une meilleure qualité de vie et des liens plus forts avec leurs concitoyens. À la limite, les arts, la culture, le patrimoine et les sports rapprochent les gens en favorisant l'interaction, les liens et le partage d'expériences. Ils inspirent de la fierté à notre pays, façonnent notre sens de l'identité canadienne et contribuent à notre diversité. Les arts, la culture, le patrimoine et le sport divertissent et édifient, informent et défient, en plus de provoquer des dialogues sur qui nous sommes et ce que nous valorisons.

De plus, le secteur canadien des arts et de la culture contribue à la prospérité du pays, ayant représenté quelque 46 milliards de dollars en activité économique (3,8 % du Produit intérieur brut du Canada[14]) et ayant embauché 662 000 travailleurs hautement qualifiés en 2007.[15] Selon les estimations, les Canadiens ont consacré en bénévolat environ 88 millions d'heures à des

[14] *Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada,* Le Conference Board du Canada, 2008.

[15] L'estimation de Patrimoine canadien se fonde sur des données de Statistique Canada pour les emplois culturels et généraux en 2003. Voir : *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007)*

organisations artistiques et culturelles, ce qui équivaut à 46 000 emplois à temps plein et est évalué à 1,1 milliard de dollars.[16]

## 2.1.1 Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances

### Description

L'expression de la culture commence d'abord avec la création et les performances. Bien que les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, cela requiert la mise en place d'une structure de soutien à tous les niveaux du développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Patrimoine canadien aide les créateurs à produire et les athlètes à bien réussir en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à la production d'œuvres de qualité et à l'atteinte de performances de haut niveau.

### Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 351,3 | 362,5 | 352,1 | 403 | 332 | 71 |

### Résultats prévus

- Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit pour les marchés canadien et international.
- Les Canadiens et Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale.

Pour appuyer la création de contenu canadien et encourager l'excellence dans les performances en 2008-2009, le Ministère a participé à des activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes :

- Initiative clé 2 – S'adapter à un environnement de radiodiffusion en évolution.
- Initiative clé 3 – Mettre à jour le régime canadien du droit d'auteur pour faire face au changement dans les enjeux nationaux et internationaux.
- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.
- Initiative clé 15 – Instaurer le Fonds canadien du patrimoine sportif.

[16] *Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage sur l'accès et la disponibilité*, 2007, Phoenix Strategic Perspectives.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces initiatives clés, voir l'Annexe A en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

### Arts et industries culturelles

Le contenu créé par les arts et les industries culturelles canadiennes en 2008-2009 reflétait la société diversifiée du Canada. La présente section met en évidence les succès et les résultats liés aux réalisations en matière de création et de rendement des politiques et des programmes culturels et des arts.

Les industries de la musique, du cinéma, des périodiques et des médias numériques interactifs ont tiré profit du soutien de programmes et de politiques du Ministère. Le Fonds de la musique du Canada a mené à la création de plus de 350 différents albums par des créateurs, des artistes et des entrepreneurs canadiens. L'industrie cinématographique canadienne a reçu un investissement de plus de 64,7 millions de dollars du Fonds du long métrage du Canada du Ministère, lequel est administré par Téléfilm Canada et a soutenu un total de 41 projets, 21 en français et 20 en anglais. En ce qui concerne les magazines, le Fonds du Canada pour les magazines a appuyé également la production d'environ 113 000 pages de contenu canadien dans 196 titres.

Du contenu et des produits culturels numériques interactifs ont été créés et utilisés par des Canadiens. Le Fonds des nouveaux médias du Canada (FNMC) et le Programme de la culture canadienne en ligne (CCE) ont soutenu la création de plus de 190 produits interactifs combinés. Par exemple, le Fonds de la passerelle et le Fonds des partenariats de CCE ont apporté un soutien de 9 millions de dollars à 49 projets de création et d'accès à du contenu dont l'objectif consistait à permettre aux Canadiens de tous âges d'avoir accès à du contenu créé par des Canadiens qui reflétait notre diversité culturelle et notre patrimoine. Le FNMC a appuyé 123 projets, pour un investissement total de 11,6 millions de dollars. En outre, par le biais du Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias et de l'Initiative de R-D en nouveaux médias, le Ministère a versé 3,1 millions de dollars à cinq projets et initiatives de recherche et de développement qui ont développé des outils à la fine pointe de la technologie pour la création, la gestion et la distribution de contenu culturel numérique canadien.

En mars 2009, le gouvernement a annoncé la création du Fonds des médias du Canada, un partenariat public-privé qui réaffectait 14,3 millions de dollars du FNMC et 120,4 millions de dollars du Fonds canadien de télévision. Ces deux sommes mises ensemble représentent un investissement de 134,7 millions de dollars. Le rôle du Fonds des médias du Canada consistera à appuyer à la fois le contenu télévisuel traditionnel et le contenu numérique interactif, assurant ainsi la viabilité et la pertinence à long terme de l'industrie de la radiodiffusion en créant des liens entre les auditoires par le biais de plates-formes variées. Les téléspectateurs canadiens auront un meilleur choix de programmation canadienne sur toutes les plates-formes médiatiques. De plus amples renseignements sur le Fonds des médias du Canada sont disponibles au : http://pch.gc.ca/pc-ch/infoCntr/cdm-mc/index-fra.cfm?action=doc&DocIDCd=CJM082271.

**Sport**
Patrimoine canadien continue d'appuyer des organisations sportives et des athlètes partout au pays. En 2008-2009, Sport Canada a soutenu 56 organismes nationaux de sport, 15 organismes de services multisports et sept autres organismes non gouvernementaux. Le Programme d'Accueil de Sport Canada a permis à 2 692 athlètes canadiens de participer à des événements sportifs internationaux, une hausse par rapport aux 847 athlètes de 2007-2008. Sport Canada a versé plus de 26,5 millions de dollars en subventions au Programme d'aide aux athlètes, a financé plus de 1 770 athlètes brevetés et a fourni du soutien de 2,1 millions de dollars pour les droits de scolarité à 668 athlètes brevetés actuels et anciens.

Sport Canada a travaillé à l'amélioration des performances des athlètes canadiens au plus haut niveau de compétition (un domaine prioritaire consiste à préparer les athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et Whistler). Dans les sports d'hiver, le Canada s'est classé 2e à l'échelle mondiale avec les 101 médailles qu'il a remportées durant la période continue de quatre ans de 2005 à 2008, comparativement à 94 médailles durant la période de 2004 à 2007, ce qui représentait également le deuxième rang. Dans les sports d'été, le Canada s'est classé 16e à l'échelle mondiale avec les 59 médailles qu'il a remportées durant la période continue de quatre ans de 2005 à 2008, comparativement à 53 médailles durant la période de 2004 à 2007, ce qui représentait le 17e rang. [17]

Dans le cadre de son objectif de faire avancer les intérêts, les valeurs et l'éthique canadiens dans le sport, Sport Canada continue de travailler avec des organisations partenaires afin de s'assurer que les athlètes se soumettent aux normes éthiques et équitables attendues d'eux en tant qu'ambassadeurs de leur sport respectif. En 2008-2009, 3 951 tests de dopage ont été menés par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Quelque 2 878 de ces tests ont été menés par le CCES dans le cadre du Programme antidopage. En 2008-2009, 17 athlètes canadiens se sont vus imposer une sanction pour avoir violé les règlements antidopages.

## Avantages pour les Canadiens

La création de contenu canadien et l'excellence des performances contribuent à la qualité de notre vie civique et culturelle. Des Canadiens de tous âges tirent profit des programmes et des politiques du ministère du Patrimoine canadien qui appuient la création de ce contenu et l'excellence des performances. Ces investissements permettent aux Canadiens ainsi qu'aux citoyens d'autres pays d'avoir accès et d'apprécier les contributions uniques et de haute qualité des créateurs et des athlètes du Canada.

[17] Ces données sont tirées de la publication de Sport Canada intitulée *Indice annuel du classement olympique des nations*. L'indice regroupe les résultats obtenus par chaque pays aux Jeux olympiques et aux championnats du monde sur une période de quatre ans. Il est publié tous les ans, à la fin de chaque année civile, une fois terminés tous les Jeux et championnats de l'année. Les résultats sont ajoutés aux résultats des trois années précédentes pour produire des données globales sur quatre ans. Pour les sports d'été, cela représente environ un millier de manifestations sur quatre ans. Pour les sports d'hiver, cela en représente près de 300.

## 2.1.2 Activité de programme 2 :

## Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel

### Description

La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : établissements, organismes à but non lucratif, compagnies, bénévoles, professionnels, publics. Ce réseau est à la fois résilient – qualité qu'il tire d'un réservoir considérable de dévouement, d'expérience et de talent – et fragile, car certains maillons essentiels de la chaîne sont vulnérables aux tendances d'investissement, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. En tant que partie intégrante de ce réseau, le ministère du Patrimoine canadien favorise la viabilité des nombreux organismes, industries culturelles, entrepreneurs, et événements artistiques et sportifs composant ce riche écosystème. Pour ce faire, le Ministère les aide à améliorer leur capacité à attirer des investissements, à protéger le droit d'auteur de manière adéquate, à présenter des œuvres aux auditoires canadiens, à saisir les occasions qui se présentent sur la scène internationale et à former des partenariats solides.

### Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 188,1 | 195,9 | 168,2 | 597 | 629 | - 32 |

### Résultats prévus

- Secteurs culturel et sportif dynamiques où l'expression culturelle et la participation des Canadiens et des Canadiennes peuvent se développer et demeurer pertinentes tant au pays qu'à l'étranger.

Pour aider à s'assurer de la viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel en 2008-2009, le Ministère a approfondi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 1 – Accorder des fonds supplémentaires au programme Présentation des arts Canada pour les festivals artistiques qui s'engagent de façon manifeste à organiser des activités qui suscitent la participation communautaire.

- Initiative clé 3 – Mettre à jour le régime canadien du droit d'auteur pour faire face aux changements dans les enjeux nationaux et internationaux.

- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.

Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Arts et industries culturelles**
Le secteur des arts et de la culture canadien continue d'être dynamique et vivant, car il a su s'adapter à l'environnement externe en constante mutation et à la crise économique qui a vu le jour en 2008-2009. En plus de la création du Fonds des médias du Canada décrit plus haut, le Ministère a augmenté la capacité de financement de ses programmes existants et a répondu aux besoins évolutifs de l'industrie des périodiques avec l'annonce du Fonds du Canada pour les périodiques. Cette section souligne les réalisations de consolidation choisies dans les politiques et les programmes du Ministère ayant un lien avec les arts, la musique, les livres et les magazines.

En 2008-2009, les postulants au volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens ont noté une baisse de 25 % dans les dons du secteur privé. Toutefois, le secteur des arts a augmenté son autodéveloppement en continuant à hausser son potentiel afin d'assurer sa viabilité à long terme. Bien que le nombre de demandes envoyées au volet Incitatif aux fonds de dotation ait diminué, les montants demandés par les postulants sont demeurés élevés. Le programme a versé 0,723 $ pour chaque dollar recueilli dans le secteur privé pour les fonds de dotation d'organismes du secteur des arts admissibles.

Le Fonds de la musique du Canada a continué à aider des entreprises d'enregistrement canadiennes établies à la transition vers l'Internet et au développement de marchés internationaux. Les bénéficiaires du volet entrepreneurs de la musique du Fonds ont déclaré que les ventes numériques représentaient plus de 22 % de leurs ventes totales, une augmentation de 6 % par rapport à 2005-2006.

Les programmes ministériels ont également renforcé la capacité de l'industrie canadienne du livre à produire et à commercialiser les livres d'auteurs canadiens. Le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition a appuyé plus de 50 entreprises et organismes de l'industrie canadienne du livre. Du financement a été accordé à une variété de projets qui encourageaient le développement des aptitudes et des connaissances et aidaient à augmenter la capacité et à créer des économies dans l'industrie (p. ex., perfectionnement professionnel, stages, projets d'infrastructure axés sur la technologie, etc.).

En 2008-2009, le Ministère a terminé l'examen des programmes existants pour les périodiques et a annoncé la création du nouveau Fonds du Canada pour les périodiques. En ce qui concerne la viabilité, le nouveau programme vise à maintenir le soutien à l'industrie et à aider à conserver les emplois, puisque l'industrie est affectée par le ralentissement économique actuel, à réaffecter le financement à des magazines petits et moyens pour appuyer la diversité, et à accroître la flexibilité de manière à ce que les éditeurs puissent gérer leurs fonds stratégiquement et enrichir leur contenu Web.

**Patrimoine**
Les organismes communautaires voués au patrimoine développent leurs compétences organisationnelles et leurs stratégies financières afin de permettre aux Canadiens d'avoir accès à des expériences culturelles de qualité. En 2008-2009, par le biais du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien, le financement de projets a aidé environ 35 % des bénéficiaires à améliorer leur autonomie financière et le 65 % restant à améliorer leurs pratiques de gestion. Du financement a également été accordé à l'Association des musées canadiens, car ce financement sert à renforcer la reconnaissance, la croissance et la stabilité du secteur des musées.

Des professionnels de Patrimoine canadien continuent de développer les aptitudes nécessaires pour la création, la présentation, la gestion et la préservation du patrimoine numérique pour que ses avantages pédagogiques profitent à tous les Canadiens. En 2008-2009, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) a organisé 32 ateliers ou présentations, ainsi que deux événements internationaux : le congrès du Comité international pour l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'image et du son à Québec, et le symposium de deux jours sur le patrimoine numérique du Canada et de la Chine au Pavillon du Canada à Pékin. Le RCIP a également entrepris une modification complète et une amélioration de son site Web à l'intention des professionnels et des bénévoles (qui doit être lancé durant l'été de 2009).

**Jeux d'hiver de 2010**
Le Ministère a contribué à l'avancement des programmes internationaux des sports et de la culture. La préparation pour les Jeux d'hiver de 2010 en est à un stade avancé et donnera des contributions soutenues partout au Canada. Le Secrétariat fédéral 2010 a collaboré avec les comités organisateurs des Jeux de Pékin et de Vancouver afin de développer une programmation pour les ministères fédéraux participant aux programmes d'observation officiels, qui constituent des éléments clés du programme de gestion du savoir des Jeux olympiques administré par le Comité international olympique. De plus, le Secrétariat fédéral 2010 a coordonné le kiosque de la Mascotte 2010 et les apparitions des athlètes partout au Canada, et a organisé des événements de compte à rebours à Ottawa et à Whistler pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010, ainsi qu'à Ottawa et à Valcartier pour les Jeux paralympiques d'hiver de 2010.

**L'International et la Francophonie**
Le Ministère joue un rôle actif dans des ententes de normalisation et de standardisation afin de s'assurer que ces ententes reflètent l'intérêt des Canadiens. Le Ministère poursuit ses activités de promotion et de mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO. Cette convention est un instrument juridique international qui réaffirme les droits des pays à prendre des mesures à l'appui de la culture tout en reconnaissant la double nature sociale et économique des biens et des services culturels.

Des événements internationaux de la Francophonie ont mis en vedette la culture et le talent canadiens. Le Canada a accueilli avec succès le 12e Sommet de la Francophonie à Québec du 17 au 19 octobre 2008. Au Sommet, le ministère du Patrimoine canadien a participé à la rédaction de la Déclaration de Québec et de la Résolution sur la langue française. Par le biais du Programme d'appui aux langues officielles, le Ministère a également investi près de 2,7 millions de dollars pour appuyer des projets culturels connexes qui ont fait la promotion d'une francophonie canadienne forte et diversifiée. Un accent particulier a été mis sur des projets qui promeuvent les communautés francophones en situation minoritaire et la jeunesse francophone canadienne.

Par le biais de TV5MONDE et de TV5 Québec Canada, le Canada a continué à mettre en évidence du contenu franco-canadien diversifié à travers le monde et a offert aux Canadiens une fenêtre sur la Francophonie internationale. En tant que président de la conférence des ministres de TV5MONDE, le gouvernement du Canada a joué un rôle prépondérant dans la promotion de la signature d'une nouvelle entente par les cinq gouvernements partenaires afin d'aider TV5 à mieux se positionner dans l'environnement télévisuel mondial. Le gouvernement du Canada a également annoncé un financement supplémentaire de 25 millions de dollars sur une période de cinq ans pour TV5MONDE et TV5 Québec Canada. Cet investissement supplémentaire permettra à TV5 de moderniser ses activités et d'élargir sa diffusion sur de nouvelles plates-formes.

### Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des programmes du ministère du Patrimoine canadien qui encouragent la viabilité d'organismes autonomes qui produisent, soutiennent, mettent en vedette et distribuent du contenu culturel canadien. Cet appui promeut et aide à soutenir les secteurs sportif, artistique et culturel dynamiques et participatifs au Canada et sur la scène internationale.

## 2.1.3 Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien

### Description

Les Canadiens et Canadiennes veulent que leurs récits et leur histoire soient préservés pour les générations futures. Le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et l'accessibilité de nos œuvres culturelles et de nos documents d'archives d'importance nationale, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues et les récits autochtones, les archives et les artéfacts culturels nationaux.

### Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 39,8 | 44,4 | 46,3 | 215 | 248 | - 33 |

## Résultats prévus

| |
|---|
| ○ Le patrimoine diversifié du Canada est préservé. |

Pour préserver le Patrimoine canadien en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 5 – Agir dans le dossier du Musée canadien des droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Patrimoine**
Toutes les activités en 2008-2009 ont contribué à la préservation du patrimoine diversifié du Canada. Du soutien a été apporté à des organismes voués au patrimoine afin de préserver les collections culturelles du Canada pour qu'elles demeurent accessibles aux Canadiens au fil du temps.

L'Institut canadien de conservation (ICC) continue de donner un accès national et international à ses recherches, publications, services et formations d'experts-conseils sur la préservation de matériel de patrimoine culturel. En 2008-2009, l'ICC a mené 65 projets de recherche et développement, répondant à 1 339 cas de services d'experts-conseils, et a donné 18 occasions de formation à 372 professionnels et travailleurs du domaine patrimonial. En améliorant et en actualisant son site Web principal, l'ICC a atteint le résultat attendu dont l'objectif était de donner accès et de diffuser des renseignements en matière de conservation et préservation. Depuis le lancement du Centre de documentation pour la conservation sur son site Web en décembre 2008, 157 059 visiteurs ont consulté 362 documents et outils en ligne, comme le Plan de préservation en ligne (52 851). Le nombre de visiteurs pour les Notes en ligne de l'ICC a quadruplé, passant de 14 324 en 2007-2008 à 58 844 en 2008-2009.

La sanction royale à la législation pour la création du nouveau Musée canadien des droits de la personne représente une autre réalisation importante du Ministère. Le premier conseil d'administration du Musée a été désigné en août 2008.

**Cultures vivantes autochtones**
Des projets ont été entrepris afin de préserver et de promouvoir les langues et les cultures autochtones. Un accord de contribution avec le Congrès des Peuples autochtones a fourni du

financement pour les événements entourant la Journée nationale des Autochtones dans la région de la capitale nationale, laquelle comprenait une activité pédagogique à laquelle ont assisté 1 540 étudiants au Musée canadien des civilisations, le Summer Solstice Arts Festival sur l'île Victoria, où se sont présentés 6 500 visiteurs, et six activités communautaires dans la région de la capitale nationale, qui ont attiré quelque 4 190 personnes.

Des accords de contribution avec 13 sociétés de communications autochtones ont permis la production et la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées originales qui contenaient 21 232 heures de programmation radiophonique et 191 heures de programmation télévisuelle dans 29 langues autochtones en plus du français et de l'anglais. En outre, l'accord de contribution avec la Fondation nationale des réalisations autochtones a permis la production et la télédiffusion des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, qui ont récompensé 15 récipiendaires. Plus de 2000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a été télédiffusée sur le Réseau de télévision des peuples autochtones et sur le réseau de télévision Global.

### Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des programmes du ministère de Patrimoine canadien qui encouragent la préservation de contenu canadien en français, anglais et dans un éventail de langues autochtones. L'Institut canadien de conservation continue de jouer un rôle de soutien envers les membres de communautés du patrimoine canadien en offrant des renseignements sur le patrimoine culturel et des services de préservation du patrimoine culturel. Ces programmes ainsi que d'autres programmes semblables archivent et préservent le patrimoine culturel canadien pour les futures générations.

## 2.1.4 Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada

### Description

L'accès à la culture canadienne peut prendre une variété de formes pour les participants : lire, visiter une exposition, assister à un spectacle, apprendre au moyen d'Internet, écouter la radio, regarder la télévision ou un film, visiter un site patrimonial, etc. Le ministère du Patrimoine canadien aide à créer les conditions favorables à l'accès et à la participation. Le Ministère se concentre sur l'amélioration de l'accès à une large palette d'expériences culturelles, en palliant les difficultés liées notamment à la distance, à la taille de la collectivité, à la langue et à la diversité ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse, les sites patrimoniaux et les événements.

## Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 210,6 | 204,7 | 181,7 | 381 | 327 | 54 |

## Résultats prévus

| |
|---|
| ○ Les Canadiens et Canadiennes ont accès à une gamme diversifiée d'expériences culturelles canadiennes et y participent. |

Pour permettre et augmenter l'accès à la culture canadienne en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 1 – Accorder de fond supplémentaires au programme Présentation des arts Canada pour les festivals artistiques qui s'engagent de façon manifeste à organiser des activités qui suscitent la participation communautaire.
- Initiative clé 4 – Revoir la Politique sur les périodiques canadiens.
- Initiative clé 5 – Agir dans le dossier du Musée canadien des droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements sur ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Arts et industries culturelles**
En 2008-2009, les Canadiens ont eu accès et ont participé à des expériences culturelles et artistiques qui mettaient en évidence leur créativité, leur diversité et leur esprit novateur.

Présentation des arts Canada a accordé du financement à 600 festivals des arts professionnels, diffuseurs et organismes d'appui à la diffusion pour donner aux Canadiens un accès accru à un éventail d'expériences de musique, de danse, de théâtre, d'arts visuels, de littérature et d'arts des médias. Considérées comme d'importants contributeurs au dynamisme des communautés, ces expériences ont rejoint différents auditoires : 66 % ont rejoint des auditoires culturels diversifiés, 72 % ont rejoint de jeunes auditoires, 32 % ont rejoint des Autochtones, 39 % ont rejoint des

Canadiens de régions rurales ou éloignées et 37 % ont rejoint des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les éditeurs soutenus par le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition en 2008-2009 ont réalisé pour 350 millions de dollars de ventes de livres au Canada et 103 millions de dollars en ventes destinées à l'exportation (dans près de 100 marchés internationaux), pour un total de 453 millions de dollars. Cette hausse indexée à l'inflation de 6 % démontre que les lectorats canadien et international continuent en grand nombre à chercher et à consommer des livres canadiens.

Le Programme d'aide aux publications a accordé des subventions postales à 1 130 périodiques canadiens, permettant la distribution à des Canadiens de plus de 183 millions d'exemplaires de magazines et de journaux non quotidiens qui reflètent la diversité linguistique et du patrimoine culturel du pays. Comme il a été souligné plus haut (Activité de programme 2), ce programme et le Fonds du Canada pour les magazines seront remplacés en 2010-2011 par le Fonds du Canada pour les périodiques.

Des événements musicaux ont fait la promotion d'artistes et de créateurs canadiens et ont permis à des membres de l'industrie de partager leur savoir. Les ventes de CD réalisées en vertu du volet entrepreneurs de la musique du Fonds de la musique du Canada ont diminué de 24 % depuis l'année antérieure, mais les téléchargements d'albums complets et les ventes de pistes simples ont augmenté de 31 et 91 % respectivement.

**Patrimoine**

L'initiative Culture canadienne en ligne (CCE) a permis un accès et une participation accrus de Canadiens à des ressources numériques interactives qui reflètent la diversité de notre patrimoine et de notre histoire ainsi que de nos cultures et langues. Durant 2008-2009, le Musée virtuel du Canada (MVC) a lancé 71 nouvelles expositions en ligne et a adjugé 39 contrats à des musées pour le développement de contenu numérique patrimonial. Une restructuration et une amélioration majeures du portail de MVC ont également été entreprises pour le lancement qui a eu lieu en mai 2009 (le portail du MVC est en ligne au : http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/index-fra.jsp ). De plus, la direction générale de CCE a appuyé 49 autres ressources numériques interactives qui ont permis à des Canadiens de tous âges d'avoir accès à du contenu qui reflète nos cultures et notre patrimoine dans les deux langues officielles, ce qui attire différents auditoires. Par exemple, en 2008-2009, le nombre de musées et d'autres établissements du patrimoine participant à l'initiative du Musée virtuel du Canada était de 1 348. Ces établissements ont lancé un total cumulé de 486 expositions en ligne et ont contribué un total cumulé de 686 365 images d'objets de musées auxquels ont accédé des millions de Canadiens.

En 2008-2009, des expositions itinérantes mettant en vedette des collections patrimoniales canadiennes et internationales ont été présentées partout au Canada. Le Programme d'aide aux musées (PAM) a financé 83 projets appuyant la production et la circulation d'expositions itinérantes nationales du patrimoine. Le PAM a également soutenu 21 projets touchant la présentation et la préservation du patrimoine autochtone et 72 projets visant à aider des musées à adopter des politiques et des pratiques professionnelles rationnelles ainsi que des organismes de services au patrimoine à développer des ressources ou des services pour de nombreux musées.

Durant la même période, trois expositions itinérantes nationales majeures et quatre expositions itinérantes internationales majeures ayant eu lieu au Canada ont reçu une indemnité par le biais du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada. Ce programme assume les risques financiers en cas de perte d'objets présentés dans le cadre d'une exposition itinérante admissible.

En outre, les biens culturels d'importance du Canada ont été préservés et accessibles dans des collections publiques au profit de tous les Canadiens. En 2008-2009, le Programme des biens culturels mobiliers a traité 856 demandes d'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu, pour une juste valeur marchande totale de 145 millions de dollars. Également, le Canada a respecté ses obligations internationales en matière de biens culturels, restituant avec succès trois bracelets au Mali et trois statues au Nigeria.

### Avantages pour les Canadiens

Les programmes et les politiques du ministère du Patrimoine canadien aident à faciliter l'accès pour tous les citoyens à la diversité du patrimoine et de la culture du Canada dans un éventail de genres et de langues. Ces programmes et politiques améliorent l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine en aidant à surmonter les défis s'y rattachant, comme la distance, la langue et la diversité ethnoculturelle.

## 2.2 Résultat stratégique 2

**Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens**

**Description du résultat stratégique 2**

Les activités du Ministère sont axées sur l'inclusion et la participation de la population canadienne à la vie du pays tout en renforçant les valeurs fondamentales et la citoyenneté partagée. Le Ministère travaille aussi à tisser des liens entre les Canadiens et Canadiennes, au-delà de leurs différences, en favorisant les échanges interculturels, en aidant à réduire les tensions qui, autrement, pourraient nous diviser et en relevant les défis et en profitant des occasions qu'offre une société de plus en plus diversifiée. Lorsque les Canadiens et Canadiennes s'unissent dans l'acceptation de leurs différences, l'expression culturelle gagne en qualité et en quantité et il devient possible de rejoindre de nouveaux publics; les institutions peuvent aussi s'adapter plus facilement aux besoins et faire preuve de viabilité, et les occasions d'exceller dans toutes les sphères culturelles sont optimisées.

## Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 637,0 | 656,8 | 645,6 | 758 | 848 | - 90 |

**Résultats du résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.**

Un certain nombre d'activités de Patrimoine canadien réalisées en 2008-2009 ont aidé à renforcer le sens de l'identité canadienne. Pour favoriser la compréhension de l'histoire du Canada, par exemple, le Ministère a investi dans les festivités entourant trois événements importants : le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, le 250e anniversaire de l'introduction de la démocratie représentative en Nouvelle-Écosse et le 150e anniversaire de l'établissement de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. Ces festivités ont rapproché les différentes collectivités canadiennes, y compris des groupes linguistiques minoritaires.

Le programme Jeunesse Canada au travail a encouragé l'utilisation des langues officielles, soutenu les établissements du patrimoine et favorisé la participation de jeunes Autochtones en milieu urbain. Durant 2008-2009, le programme a embauché environ 2 800 jeunes partout au Canada. Plus de 1 800 des emplois ont été occupés par des étudiants qui ont travaillé durant l'été pour des organismes du patrimoine, une augmentation de 203 par rapport à l'année précédente.

Le ministère du Patrimoine canadien a soutenu dans des collectivités partout au Canada 230 projets qui ont donné à de jeunes Autochtones la possibilité d'en apprendre davantage sur leur patrimoine et leur culture par le biais d'une programmation à caractère culturel qui renforçait leur identité et qui leur permettait de participer pleinement à la société canadienne. Cela s'est accompli en appuyant les organismes communautaires avec l'aide de comités consultatifs de jeunes Autochtones.

De nombreuses activités soutenues par le Ministère ont favorisé l'utilisation des langues officielles dans des collectivités partout au Canada. Durant 2008-2009, plus de 2,4 millions de jeunes Canadiens ont participé à un programme d'apprentissage de langue seconde.

Des initiatives de Sport Canada ont rejoint une grande partie de la société canadienne et ont encouragé la participation et les interactions entre les Canadiens à tous les niveaux des sports. En prêtant attention aux possibilités uniques que génèrent les activités sportives au Canada, le Ministère favorise la diversité comme un moyen d'améliorer les expériences et la compréhension interculturelles.

De nombreux programmes de Patrimoine canadien proposés en 2008-2009 ont aidé à stimuler la sensibilisation du public à l'égard du multiculturalisme en reconnaissant les expériences de communautés ethnoculturelles touchées par les mesures en temps de guerre et les politiques en

matière d'immigration. En octobre 2008, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a assumé la responsabilité de toute la programmation multiculturelle fédérale.

### Avantages pour les Canadiens du résultat stratégique 2

Un sens d'identité nationale contribue à l'inclusivité, à la cohésion sociale et à l'habileté à rivaliser avec succès dans l'économie mondiale. Durant 2008-2009, les programmes de Patrimoine canadien ont stimulé un fort sens d'identité en encourageant la célébration des nombreuses communautés du Canada, la participation dans le sport et l'utilisation des langues officielles. Certaines des réalisations clés comprennent le soutien pour les festivités de plusieurs anniversaires clés et le soutien pour les jeunes Canadiens souhaitant voyager dans d'autres régions du pays et travailler dans une autre langue officielle. Les programmes de Patrimoine canadien ont également permis à des douzaines de communautés autochtones de préserver leurs cultures et leurs langues uniques.

## 2.2.1 Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle

### Description

Le ministère du Patrimoine canadien encourage la compréhension interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens et Canadiennes de partager leurs expériences et de mieux comprendre la culture des uns et des autres. Cela se fait notamment par la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Le Ministère appuie également des initiatives qui favorisent la compréhension interculturelle dans les communautés et entre elles. En accordant une attention particulière aux occasions à nulle autre pareilles que procurent les activités sportives au Canada, le Ministère fait la promotion de la diversité comme moyen de renforcer la compréhension et les expériences interculturelles.

### Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 121,5 | 122,6 | 134,9 | 104 | 129 | - 25 |

### Résultats prévus

- En valorisant la compréhension interculturelle, le Ministère s'attend à favoriser une société où les Canadiens et Canadiennes ont l'occasion d'avoir des interactions avec diverses communautés et valorisent la diversité et la dualité linguistique de la société canadienne.

Pour promouvoir la compréhension interculturelle en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 13 – Mettre en œuvre un nouvel appui aux langues officielles

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Langues officielles**
Les Canadiens reconnaissent et soutiennent la dualité linguistique, comprennent mieux ses avantages et acceptent les droits des minorités linguistiques. En 2008-2009, les investissements du Ministère ont appuyé des centaines de festivals et d'expositions culturelles ainsi que d'événements sportifs dans des villes partout au pays. De plus, une série de programmes pédagogiques, d'embauche et d'échange ont donné à des Canadiens la possibilité d'accroître leur savoir, leur compréhension et leur fluidité verbale en français et en anglais.

En outre, plus de Canadiens que jamais auparavant ont une connaissance pratique des deux langues officielles. Plus de 5,4 millions de Canadiens ont participé à des programmes d'apprentissage de langue seconde en 2006, comparativement à 5,2 millions en 2001.

**Multiculturalisme**
Les efforts en matière de multiculturalisme ont favorisé la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution et au façonnement de tous les aspects de la société canadienne et ont lutté pour éliminer tout obstacle à cette participation. Le 30 octobre 2008, la responsabilité du multiculturalisme (y compris la mise en application de la *Loi sur le multiculturalisme*) a été transférée du ministre du Patrimoine canadien au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

## Avantages pour les Canadiens

Les programmes du ministère du Patrimoine canadien donnent l'occasion à des Canadiens de partager un éventail d'expériences culturelles et historiques, et d'augmenter leur compréhension des deux langues officielles. Les Canadiens tirent profit de ces programmes en développant une compréhension approfondie et une meilleure appréciation de la diversité culturelle et de la dualité linguistique du Canada.

## 2.2.2 Activité de programme 6 :
## Développement des communautés et renforcement des capacités

### Description

Les collectivités autochtones et les communautés de langue officielle jouent un rôle important et unique au Canada, puisqu'elles forment la trame du tissu social canadien depuis le début du pays. Le ministère du Patrimoine canadien soutient le développement des organisations autochtones par des programmes qui tirent parti des forces culturelles des peuples autochtones et qui reconnaissent le rôle qu'ils jouent dans la résolution des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Patrimoine canadien soutient également le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

### Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 252,9 | 253,9 | 247,2 | 148 | 161 | - 13 |

### Résultats prévus

- Cette activité de programme vise à favoriser la vitalité culturelle des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des collectivités autochtones du Canada.

Pour promouvoir le développement communautaire et le renforcement des capacités en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre l'initiative clé suivante prévue dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 13 – Mettre en œuvre un nouvel appui aux langues officielles.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de cette initiative, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Partenaires autochtones**
Comme il a été expliqué à la section 1.1.4 du présent rapport (Changements à l'appareil gouvernemental), ce volet du Programme des Autochtones a été transféré en avril 2007 au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et à l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

**Langues officielles**
Le programme Développement des communautés de langue officielle a permis la signature de 35 ententes fédérales-provinciales/territoriales en matière d'éducation (plus de 249 millions de dollars).

Les membres des communautés minoritaires ont eu un meilleur accès aux programmes et aux services dans leur langue par le biais d'organismes communautaires, de gouvernements provinciaux/territoriaux, de municipalités ainsi que de ministères et organismes gouvernementaux. Ils ont également eu accès à une éducation de qualité supérieure dans leur langue au sein de leur collectivité. Cependant, d'importants défis continuent d'exister.

Des subventions et des contributions de 68 millions de dollars accordées par le Volet Vie communautaire du programme Développement des communautés de langue officielle à des communautés minoritaires de langue officielle (dont les provinces et les territoires) ont aidé à la mise en œuvre de projets de développement communautaire pour un total de 43 millions de dollars, la conclusion de 18 ententes fédérales-provinciales/territoriales touchant la prestation de services en français pour un total d'environ 23 millions de dollars ainsi que des initiatives à l'intention de la jeunesse pour près de 2 millions de dollars.

Le programme Jeunesse Canada au travail a permis à plus de 2 500 jeunes d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances professionnelles à l'égard du patrimoine et des langues officielles du Canada. La plupart ont travaillé pour des organismes locaux voués au patrimoine.

En juin 2008, le gouvernement a lancé sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, laquelle comprenait une série de nouveaux investissements dans le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Des renseignements détaillés sur la Feuille de route sont disponibles en ligne au : http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/index-fra.cfm.

Également en juin 2008, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre en 2009-2010 du nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques, lequel se concentre sur la sensibilisation et la résolution de conflits tout en permettant le recours aux tribunaux. Le nouveau programme aura un budget annuel de 1,5 million de dollars et ciblera les droits constitutionnels linguistiques. De plus amples renseignements sont disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/pgm/pubs/padl-lrsp/101-fra.cfm.

En septembre 2008, la gouverneure en conseil a reçu des pétitions en raison de l'adoption de l'article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Les pétitions lui demandaient de renverser ou renvoyer la Décision de radiodiffusion CRTC 2008-222 dans laquelle on approuvait des demandes de licence de radiodiffusion pour que de nouvelles stations de radio desservent Ottawa et Gatineau. Le 10 décembre 2008, la gouverneure en conseil a retourné la décision au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, ce faisant, le gouvernement a publiquement reconnu la contribution de la radio à la vitalité de communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, et a mis en évidence les obligations du CRTC envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire. On s'attend à ce que le CRTC rende une décision en juin 2009 (Plus d'information est disponible en ligne au : http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2008/2008-12-10/html/si-tr141-fra.html).

En tant qu'élément de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, le gouvernement du Canada a présenté une demande, à la suite de l'adoption de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*, pour que le CRTC examine et dépose un rapport sur la disponibilité de services de diffusion dans les langues officielles offerts dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur l'établissement de liens culturels dans la société. Le 30 mars 2009, le CRTC a publié son Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de diffusion dans les langues officielles dans des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada. Le gouvernement prendra les résultats et les recommandations du rapport en considération dans son engagement de promotion des deux langues officielles et de l'accès à des services de diffusion de qualité en français et en anglais partout au Canada (le rapport du CRTC est disponible en ligne au : http://www.crtc.gc.ca/fra/backgrnd/language/ol0903-lo0903.htm).

### Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens tirent profit des communautés dynamiques et durables de langue officielle en situation minoritaire. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien aident les communautés de langue officielle en situation minoritaire à acquérir les ressources et l'expertise nécessaires pour prospérer. Ces investissements dans des programmes promeuvent la viabilité d'organismes communautaires qui se consacrent à préserver la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada.

## 2.2.3 Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et citoyenne

### Description

Une société inclusive, c'est une société dans laquelle tous les Canadiens et Canadiennes sont conscients de leurs responsabilités à l'égard du Canada et de la société canadienne et les exercent. Les programmes et les activités du ministère du Patrimoine canadien contribuent à cet objectif en aidant à éliminer certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Cela se fait par des initiatives qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes, tant au pays qu'à l'étranger, d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté et qui permettent également au reste du monde de mieux connaître le Canada. Le développement de la participation aux activités sportives et le soutien des organisations comptant sur le bénévolat dans les

collectivités contribuent également à l'atteinte de cet objectif. Les programmes s'adressent aux jeunes Canadiens et Canadiennes leur ouvrant des portes et encouragent leur participation. En outre, des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et ethno-raciales à participer réellement à tous les aspects de la vie canadienne, tandis que d'autres mesures visant les collectivités autochtones, y compris les jeunes et les femmes autochtones, favorisant la participation des Autochtones et mettent à profit leurs cultures.

## Information sur les ressources financières et les ressources humaines

| Ressources financières en 2008-2009 (millions de dollars) | | | Ressources humaines 2008-2009 (ETP) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | Autorisations totales | Dépenses réelles | Prévues | Réelles | Différence |
| 262,6 | 280,3 | 263,5 | 506 | 558 | - 52 |

## Résultats prévus

- Grâce aux activités favorisant la participation, les Canadiens et Canadiennes joueront un plus grand rôle dans les collectivités et la vie civique du Canada.

Pour promouvoir et améliorer la participation à la vie communautaire et à la vie civique en 2008-2009, le Ministère a poursuivi ses activités continues et a mis en œuvre les initiatives clés suivantes prévues dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*.

- Initiative clé 6 – Soutenir les festivités du 400e anniversaire de Québec en 2008.
- Initiative clé 7 – Mettre en œuvre le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine pour les commémorations et les festivals communautaires locaux.
- Initiative clé 8 – Appuyer la participation du Canada à l'Expo 2010 à Shanghai.
- Initiative clé 9 – Soutenir les festivités soulignant le 150e anniversaire de la Colombie-Britannique.
- Initiative clé 10 – Soutenir les activités liées au 250e anniversaire du gouvernement représentatif en Nouvelle-Écosse (Démocratie 250).
- Initiative clé 11 – Établir les prochaines étapes du Programme de reconnaissance historique pour les communautés et du Programme national de reconnaissance historique.
- Initiative clé 12 – Aller de l'avant avec le projet de Centre mondial du pluralisme.
- Initiative clé 14 – Investir dans le développement des athlètes, les occasions stratégiques et les activités promotionnelles en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.

- Initiative clé 15 – Instaurer le Fonds canadien du patrimoine sportif.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats atteints dans le cadre de ces initiatives, veuillez consulter en ligne l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, voir le tableau 3 (Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert).

## Analyse du rendement

**Multiculturalisme et participation des citoyens**
Les Canadiens ont eu de nombreuses occasions de participer à la vie civique et communautaire du Canada. Ils ont pris part à des initiatives pédagogiques et participatives qui reconnaissaient l'importance de la diversité au Canada, amélioraient la compréhension interculturelle et traitaient de racisme et de discrimination. La sensibilisation publique au multiculturalisme a augmenté grâce à des activités qui reconnaissaient les expériences de communautés ethnoculturelles touchées par les mesures en temps de guerre ou les restrictions ou prohibitions historiques en matière d'immigration. La gestion de ce dossier est maintenant entre les mains de Citoyenneté et Immigration Canada.

Les connaissances des Canadiens à l'égard de leur histoire se sont élargies en raison de leur participation à des initiatives célébrant le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec (la première colonie francophone en Amérique du Nord) et le 150e anniversaire de la fondation de la colonie de la Couronne de la Colombie-Britannique. De plus, par le biais de l'initiative Démocratie 250, qui soulignait le 250e anniversaire de l'établissement d'un gouvernement représentatif en Nouvelle-Écosse, des Canadiens, et particulièrement des jeunes, ont eu l'occasion d'améliorer leurs connaissances concernant l'importance de la démocratie du Canada, notamment en ce qui a trait aux sacrifices faits par les anciens combattants pour assurer la durabilité de notre démocratie.

Les intérêts stratégiques du Canada à l'étranger ont été élargis et revendiqués par le biais d'une participation à des expositions internationales, dont la préparation entourant l'imminente exposition 2010 à Shanghai, en Chine.

Des Canadiens ont également eu un accès continu à de l'information sur des normes pour la promotion et la protection des droits de la personne au Canada. Grâce à des consultations fédérales-provinciales/territoriales continues, les gouvernements ont été en mesure de prendre les normes relatives aux droits de la personne en considération lorsqu'ils développaient leurs politiques et leurs programmes sociaux. En 2008-2009, en travaillant avec d'autres ministères fédéraux, provinces, territoires, sociétés civiles et organisations autochtones, le ministère du Patrimoine canadien a coordonné l'élaboration du premier rapport canadien pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de son Examen périodique universel.

**Sport et Jeux d'hiver 2010**
Sport Canada a continué de déployer des efforts pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient plus d'occasions de faire du sport, y compris certains groupes cibles sous-représentés. Sport Canada a accordé une aide financière à des initiatives de développement de la participation

sportive (pour les individus souffrant ou non d'une incapacité) et à des projets de participation sportive, parmi lesquels se trouvaient un projet autochtone et cinq autres organismes non gouvernementaux.

Sport Canada a négocié des accords bilatéraux de financement parallèle avec les treize gouvernements provinciaux/territoriaux pour que soient atteints les objectifs de la *Politique canadienne du sport*. Ces accords soutiennent des projets communautaires pour améliorer les possibilités de participation sportive des enfants et des jeunes, des peuples autochtones et des groupes sous-représentés. Les accords en place en 2008-2009 comprenaient 13 accords génériques, 12 accords pour la participation autochtone à des sports et 11 accords pour appuyer les voyages d'équipes aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN). En tout, Sport Canada a accordé 6 millions de dollars en financement pour les accords bilatéraux génériques, de participation autochtone et de voyages d'équipes aux JAAN. Les Jeux d'hiver de l'Arctique, avec 400 000 dollars en contributions de Sport Canada, ont généré environ 13 millions de dollars d'activité économique pour les Territoires du Nord-Ouest (80 % ayant lieu à Yellowknife) et ont généré 3,7 millions de dollars en salaires dans le territoire.[18] Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2008, avec 3,5 millions de dollars en contributions de Sport Canada, ont attiré plus de 12 000 athlètes, artistes et spectateurs à la vallée de Cowichan. L'activité économique totale de l'événement se chiffrait à 34,3 millions de dollars, ce qui comprend 12,7 millions de dollars en salaires à travers la province. Dans la vallée de Cowichan, un total de 8,3 millions de dollars en salaires et 254 emplois ont été créés par l'événement.[19] Il est à noter que Sport Canada a versé une somme supplémentaire de 0,9 million de dollars pour les besoins en transport des athlètes autochtones prenant part aux Jeux.

Le Secrétariat fédéral 2010 a apporté du soutien à la série d'affiches 2009 des athlètes autochtones dans les sports. L'objectif de cette série d'affiches consistait à augmenter, inspirer et encourager la participation sportive au sein des peuples autochtones canadiens et à célébrer et reconnaître les modèles de rôle d'athlètes autochtones existants. Les affiches ont été distribuées dans toutes les écoles du Canada avec des suggestions d'activités à l'intention des éducateurs pour le développement de modules de planification pédagogiques qui encouragent et traitent de la diversité culturelle.

**Communautés autochtones**

Le Ministère a encouragé au-delà des sports des avancements pour de nombreux aspects relatifs aux communautés autochtones, aux femmes et à la jeunesse. Des accords de subvention et de contribution avec des organisations de femmes autochtones ont permis à des femmes autochtones de participer à 45 projets dans des communautés partout au Canada, lesquels se concentraient sur le développement culturel et social, l'engagement communautaire, l'autonomie administrative des Autochtones et la violence au foyer. Les accords de contribution ont donné du financement à de jeunes Autochtones pour qu'ils aient accès à de la programmation qui intégrait les valeurs, cultures et pratiques traditionnelles autochtones dans des programmes et des activités conçus pour les aider à faire des choix de vie positifs et à améliorer leurs perspectives personnelles, économiques et sociales. Quelque 230 projets soutenus par des comités de jeunes dans des communautés partout au Canada ont donné à de jeunes Autochtones l'occasion d'en apprendre

[18] Source : Alliance canadienne du tourisme sportif
[19] Source : Alliance canadienne du tourisme sportif

davantage sur leur patrimoine, leur culture et leur identité, d'augmenter leur confiance en soi et d'éprouver une fierté d'être une personne autochtone, ce qui améliore leurs aptitudes en leadership en tant que citoyen et leur habileté à participer pleinement à la société canadienne.

Un accord de contribution avec la Fondation nationale des réalisations autochtones a fourni du financement pour 34 bourses d'études destinées à des étudiants autochtones postsecondaires. Des salons de l'emploi, qui comptaient 90 ateliers auxquels ont assisté quelque 1 300 étudiants de la 9e à la 12e année, ont eu lieu à Iqaluit et à Winnipeg.

Patrimoine canadien a établi une entente de transférabilité avec l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA), accordant ainsi un financement de base à 116 organismes de centres d'amitié partout au Canada. Ce soutien a permis à ces centres de desservir la population urbaine autochtone par le biais d'un réseau canadien de centres d'amitié autochtones, dont les activités clés se concentraient sur le développement social et l'engagement communautaire, et étaient issues de plus de 1 167 programmes. Un accord de contribution avec l'Association nationale des centres d'amitié afin d'administrer Jeunesse Canada pour les jeunes Autochtones en milieu urbain a fourni des emplois d'été à 237 étudiants autochtones dans des centres de l'amitié partout au Canada. Ces emplois d'été, qui ont permis la création de projets dans plus de 95 collectivités au Canada, se concentraient sur le développement culturel, le développement social et l'engagement communautaire.

**Jeunesse**
De nombreuses activités et possibilités, dont celles offertes par l'Internet, ont permis à des jeunes de tisser des liens, d'améliorer leurs connaissances sur la diversité du Canada et d'acquérir de nouvelles aptitudes ainsi qu'une compréhension des services communautaires.

Jeunesse Canada au travail (JCT), un programme s'inscrivant dans la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement, a donné à environ 2 800 jeunes partout au Canada de nombreuses possibilités de développer leur employabilité et d'augmenter leurs connaissances et compétences axées sur la carrière dans trois secteurs clés des investissements de Patrimoine canadien : les langues officielles, les établissements du patrimoine et les jeunes Autochtones en milieu urbain. Par exemple, en 2008-2009, JCT a permis l'embauche estivale de 1 842 étudiants et diplômés qui ont trouvé du travail dans des organismes du patrimoine, ce qui représente une augmentation de 203 emplois d'été par rapport à l'an passé.

Ces emplois d'été ont permis la création dans plus de 100 collectivités partout au Canada de projets qui se concentrent sur le développement culturel, le développement social et l'engagement communautaire.

## Avantages pour les Canadiens

Les programmes du ministère du Patrimoine canadien ont donné à des communautés et des organisations la possibilité d'organiser des événements sportifs et culturels qui ont profité aux Canadiens en leur donnant l'occasion de mieux comprendre la diversité, la culture, les symboles historiques et les réalisations du Canada. Des événements officiels – à la fois nationaux et internationaux – ont fait la promotion de symboles, de valeurs, de la créativité, des innovations et

de l'identité du Canada. D'autres investissements ont facilité la participation à des activités sportives et culturelles en français et en anglais ainsi que dans un éventail de langues autochtones. Ces programmes ont permis à des Canadiens de participer à la vie de leur collectivité grâce à des activités d'engagement civique, et ont aidé à tisser des liens entre Canadiens et Canadiennes et à stimuler un sentiment national d'appartenance.

De plus, les intérêts stratégiques du Canada ont été élargis et revendiqués grâce à la participation du pays à des expositions internationales, dont les préparatifs entourant l'imminente exposition de 2010 à Shanghai, en Chine.

# Conclusion : Résultats et leçons apprises

L'analyse des résultats atteints par rapport aux résultats prévus indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* démontre que le Ministère a obtenu des résultats éloquents et apprend de ses expériences.

## Leçons ministérielles

L'évaluation qualitative du Ministère de son rendement global au niveau des résultats stratégiques et des activités de programme se fonde sur une évaluation narrative de ses résultats financiers et non financiers. Le Ministère s'est engagé à améliorer ses procédés de gestion fondée sur les résultats en place. Les leçons apprises des années antérieures ont aidé le Ministère à améliorer sa future Architecture des activités de programme (AAP) et à mettre en œuvre un Cadre de mesure du rendement (CMR) plus étoffé pour 2009-2010. L'AAP de 2009-2010 et le CMR s'y rattachant ont été approuvés en novembre 2008 et sont entrés en vigueur le 1er avril 2009. Cette nouvelle AAP comprend trois résultats stratégiques et huit activités de programmes :

**Résultat stratégique 1 : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger**

- Activité de programme 1 : Arts
- Activité de programme 2 : Industries culturelles
- Activité de programme 3 : Patrimoine

**Résultat stratégique 2 : Les Canadiens ont conscience de leur identité canadienne**

- Activité de programme 4 : Promotion et appartenance au Canada
- Activité de programme 5 : Mobilisation et intégration
- Activité de programme 6 : Langues officielles

**Résultat stratégique 3 : Les Canadiens participent et excellent dans les sports**

- Activité de programme 7 : Sport

**Activité de programme 8 : Services internes**

Cette nouvelle structure facilitera la production de rapports à l'avenir.

Le Ministère a considéré les évaluations comme des sources intéressantes de commentaires qui contribuent à renforcer l'AAP et le CMR par le biais d'un soutien et de conseils continus relativement au CMR et aux initiatives des politiques et des programmes individuels ou des stratégies de mesure des programmes du Ministère. De nombreux programmes redéfinissent leurs stratégies de mesure du rendement et améliorent la collecte de données de leurs mesures de rendement (des renseignements détaillés sur les vérifications et les évaluations sont disponibles en ligne dans les tableaux 9 et 10 au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm ou au http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp).

Un profil de risque organisationnel est mis à jour régulièrement et des plans d'activités des directions générales, ainsi que le *Plan intégré des activités et des ressources humaines 2009-2010*, préparé en 2008-2009, cernent les risques et les mesures d'atténuation.

## Niveau des initiatives clés

Des détails sur les résultats de chaque activité de programme et de leurs initiatives clés sont disponibles en ligne à l'Annexe A au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

Le Ministère a atteint la plupart de ses résultats prévus au niveau des initiatives clés pour 2008-2009.

- 85,71 % des cibles des initiatives clés ont été atteintes*;
- 4,76% ont été largement atteintes*; et
- 9,52 % ont été partiellement atteintes*.

Le tableau suivant fournit une répartition en sections du statut des initiatives clés par résultat stratégique et activité de programme.

**Patrimoine canadien, Statut de rendement des initiatives clés, 2008-2009**

| | Initiatives clés (IC) | Cible atteinte* | Cible largement atteinte* | Cible atteinte en partie* | Modifiés * | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ***Résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde*** | | | | | | |
| Activités de programmes 1, 2, 3, 4 | IC 1, 2, 3, 4, 5 14, 15 | 6 | 0 | 1 | 0 | 7 |
| ***Résultat stratégique 2 : Le Canada est une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens*** | | | | | | |
| Activités de programmes 5, 6, 7 | IC 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 | 7 | 0 | 1 | 0 | 8 |
| ***Activité de programme 8, Services internes*** | | | | | | |
| Activité de programme 8 (Gestion) | IC 16, 17, 18a, 18b, 18c, 18d | 5 | 1 | 0 | 0 | 6 |
| **TOTAL (toutes les activités de programmes)** | | 18 | 1 | 2 | 0 | 21 |
| Pourcentage | | 85,71% | 4,76% | 9,52 % | Néant | 100 % |

* Cible atteinte : Tous les résultats prévus indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* ont été atteints.
* Cible largement atteinte : 80 à 99 % des résultats prévus ont été atteints.
* Cible atteinte en partie : Moins de 80 % des résultats prévus ont été atteints.
* Modifiés : Les résultats prévus ont été modifiés.

## Niveau des programmes

Les programmes et les activités de Patrimoine canadien ont atteint des résultats tangibles pour les Canadiens. Le Ministère se montre flexible pour répondre au défi d'adapter ses programmes et ses politiques afin de refléter les environnements changeants économique, démographique et technologique. Par exemple, des efforts considérables ont été investis pour revoir les programmes des arts et culturels offerts par le Ministère afin de réagir plus efficacement au nouveau contexte canadien. Il s'agit d'un contexte qui se caractérise par une importante transformation démographique qui a de profondes conséquences sur les manières dont les Canadiens participent à leur culture et l'exprime. Conséquemment, les attentes des Canadiens ont également changé et la réceptivité a également forcé le Ministère à adopter des approches de prestation plus variées et flexibles. De telles leçons ont façonné les travaux entrepris en 2008-2009 et auront une incidence importante à l'avenir.

La dernière année a également permis au Ministère de constater le point culminant de son rôle de coordonnateur de grandes et complexes initiatives fédérales, dont les Jeux d'hiver de 2010, les

festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec et la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. Ces activités ont démontré les capacités existantes de l'organisation comme chef de file fédéral dans la coordination horizontale et la gestion d'événements. De plus, elles ont renforcé l'expertise du Ministère à cet égard. Les leçons tirées continuent d'être mises en pratique, car les Jeux d'hiver de 2010 en sont actuellement aux phases finales et d'autres occasions se présenteront bientôt, comme dans le cas de la présence du Canada à l'exposition internationale de 2010 de Shanghai, en Chine. En outre, l'expertise développée à Patrimoine canadien a été partagée avec des collègues fédéraux et a aidé à renforcer l'ensemble des capacités fédérales pour les projets concertés à un moment où le gouvernement du Canada réagit à un contexte où la collaboration et coordination horizontale doit augmenter.

# SECTION III – Renseignements supplémentaires

## 3.1 Faits saillants financiers

Les faits saillants financiers du *Rapport ministériel sur le rendement* donnent un aperçu général de la situation financière du ministère du Patrimoine canadien et de son budget d'exploitation. Les états financiers non vérifiés sont préparés conformément aux principes comptables de la comptabilité d'exercice. Les renseignements supplémentaires non vérifiés présentés dans ce rapport sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée afin de correspondre à la base de rapports en tenant compte des crédits parlementaires.

| *(en milliers de dollars)* | **Changement en %** | 2009 | 2008 |
|---|---|---|---|
| **En date du 31 mars**<br>**État condensé de la situation financière** | | | |
| ACTIFS | | | |
| Actifs financiers | -23 | 35 191 | 45 502 |
| Actifs non financiers | -1 | 19 820 | 19 975 |
| **TOTAL** | **-16** | **55 011** | **65 477** |
| PASSIFS | | | |
| Total des passifs | 10 | 630 172 | 574 176 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Total des capitaux propres | 13 | (575 161) | (508 699) |
| **TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES** | **-16** | **55 011** | **65 477** |
| **Pour l'année se terminant le 31 mars**<br>**État condensé de l'exploitation** | | | |
| DÉPENSES | | | |
| Paiements de transfert | -1 | 1 092 109 | 1 107 754 |
| Frais d'exploitation | 9 | 337 111 | 310 115 |
| **Dépenses totales** | **1** | **1 429 220** | **1 417 869** |
| REVENUS | | | |
| Revenus totaux | 1 | 69 465 | 69 010 |
| **COÛT NET DE L'EXPLOITATION** | **1** | **1 359 755** | **1 348 859** |

**Actif par catégorie**

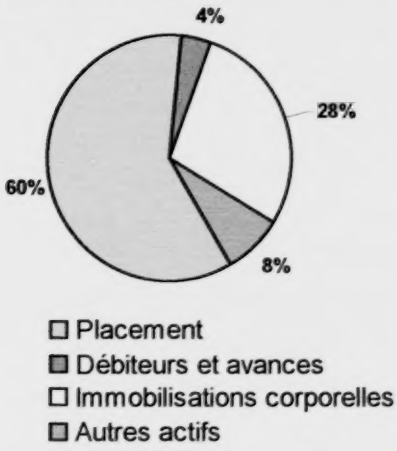


L'actif total se chiffrait à 55 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une baisse de 10,5 millions de dollars (16 %) par rapport à celui de l'an passé. La baisse des débiteurs pour le solde inemployé provenant d'avances de paiements de transfert et les débiteurs des autres ministères du gouvernement explique l'écart budgétaire.

L'investissement de 33 millions de dollars dans la CBC/SRC, qui était le résultat des avances faites à la Société de 1961 à 1981, continue de constituer l'élément le plus important de l'actif avec 60 %.

**Passif par catégorie**

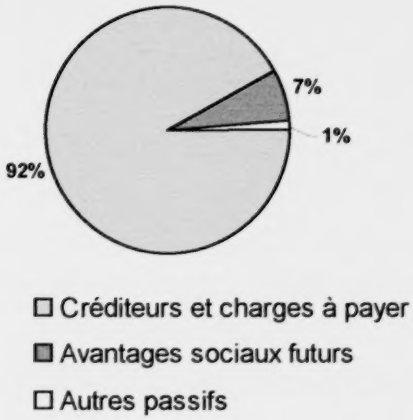


Le passif global se chiffrait à 630,2 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 56 millions de dollars (9,75 %) par rapport à celui de l'an passé. L'augmentation s'expliquait par les nouveaux créditeurs pour des subventions et des contributions particulières et par les sommes à payer en raison de la ratification de la convention collective de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Les taux établis par le Conseil du Trésor pour le calcul des prestations de départ et la liste de paie expliquent la hausse du passif pour les avantages sociaux futurs.

Les comptes créditeurs et les charges courues à payer constituent l'élément le plus important du passif. Ensemble, ils représentent 92 % du passif global.

**Dépenses par catégorie**

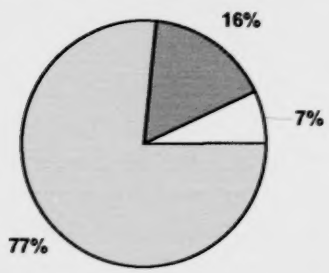


☐ Paiements de transfert
■ Salaires et avantages sociaux
☐ Autres dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales se chiffraient à 1 429 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 11,3 millions de dollars (0,8 %) par rapport à celles de l'an passé. Les dépenses en paiements de transfert restent stables en prenant en considération les hausses et les baisses de certains programmes de subventions et contributions. L'augmentation des salaires et les dépenses relatives aux avantages sociaux s'expliquaient par la ratification de la convention collective de l'AFPC et par la hausse du nombre d'employés.

Les principaux secteurs de dépenses étaient les paiements de transfert (77 %) ainsi que les salaires et les avantages sociaux (16 %).

**Revenus par catégorie**

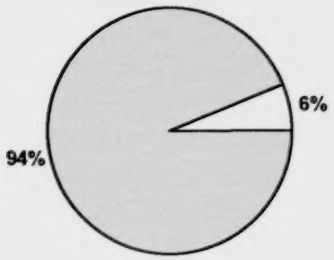


☐ Revenu en vertu de l'entente de loterie fédérale-provinciale de 1979
☐ Vente de biens et services et autres revenus

Le total des revenus se chiffrait à 69,5 millions de dollars à la fin de 2008-2009, une augmentation de 455 000 dollars (0,66 %) par rapport à l'an passé.

Le revenu en vertu de l'entente de loterie fédérale-provinciale de 1979, totalisant 65 millions de dollars en 2009, représentait près de 94 % du revenu. Comme stipulé dans l'entente, le montant reçu annuellement est ajusté afin de refléter l'inflation.

Les états financiers complets du ministère du Patrimoine canadien pour 2008-2009 sont disponibles au : http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

## 3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires

Tous les tableaux électroniques de renseignements supplémentaires pour le présent *Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009* sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor au : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp et sur le site Web de Patrimoine canadien au : http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm

Tableau 1 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
Tableau 2 : Frais d'utilisation et frais externes
Tableau 3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
Tableau 4 : Fondations (subventions conditionnelles)
Tableau 5 : Initiatives horizontales
Tableau 6 : Stratégie de développement durable
Tableau 7 : Achats écologiques
Tableau 8 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
Tableau 9 : Vérifications internes
Tableau 10 : Évaluations

**Sommaire du Tableau 3 : Patrimoine canadien, Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars, 2008-2009 – Dépenses réelles**

| Nom du programme de paiements de transfert (plus de 5 millions de dollars) | **Montant des subventions (en millions de dollars)** | **Montant des contributions (en millions de dollars)** | **Total (en millions de dollars)** |
|---|---|---|---|
| Développement des communautés de langue officielle | 7,7 | 224,4 | 232,1 |
| Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine | 4,4 | 2,4 | 6,8 |
| Espaces culturels Canada | 0,5 | 28,7 | 29,2 |
| Fonds canadien de télévision | 0,0 | 120,0 | 120,0 |
| Fonds de la musique du Canada | 0,0 | 25,0 | 25,0 |
| Fonds des nouveaux médias du Canada | 0,0 | 14,5 | 14,5 |
| Fonds du Canada pour les magazines | 0,0 | 14,3 | 14,3 |
| Mise en valeur des langues officielles (y compris Jeunesse Canada au travail) | 1,3 | 120,2 | 121,5 |
| Présentation des arts Canada | 5,8 | 24,1 | 29,9 |
| Programme d'accueil | 0,0 | 44,5 | 44,5 |
| Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition | 0,0 | 36,2 | 36,2 |
| Programme d'aide aux athlètes | 26,5 | 0,0 | 26,5 |
| Programme d'aide aux musées (y compris Jeunesse Canada au travail) | 2,0 | 11,9 | 13,9 |
| Programme d'aide aux publications | 45,4 | 0,0 | 45,4 |
| Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien | 15,9 | 8,4 | 24,3 |
| Programme de la culture canadienne en ligne | 0,0 | 13,1 | 13,1 |
| Programme de reconnaissance historique pour les communautés | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Programme de soutien au sport | 0,0 | 111,9 | 111,9 |
| Programme des Autochtones (y compris Jeunesse Canada au travail) | 0,6 | 56,8 | 57,4 |
| Programme des célébrations, des commémorations et de l'apprentissage | 3,6 | 42,2 | 45,8 |
| Programme du multiculturalisme | 0,2 | 4,0 | 4,2 |
| Programme Échanges Canada | 0,0 | 18,5 | 18,5 |
| Programme Katimavik | 0,0 | 19,0 | 19,0 |
| Programme national de formation dans le secteur des arts | 0,0 | 18,4 | 18,4 |
| Subventions/Contributions à TV5 | 4,4 | 2,6 | 7,0 |
| Total | 118,3 | 961,1 | 1079,4 |

## 3.3 Autres éléments d'intérêt

### 3.3.1 Structure de responsabilisation

| **Ministère du Patrimoine canadien<br>Reddition de compte à l'égard des résultats stratégiques (en vigueur en 2008-2009)** | |
|---|---|
| Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles | *L'honorable James Moore* |
| Ministre d'État (Condition féminine) | *L'honorable Helena Guergis* |
| Ministre d'État (Sport) | *L'honorable Gary Lunn* |
| Sous-ministre | *Judith A. LaRocque* |
| Sous-ministre déléguée | *Susan Peterson* |
| Comité exécutif | *Corps décisionnel présidé par la sous-ministre et dont sont membres la sous-ministre déléguée, les sous-ministres adjoints (SMA) et le secrétaire ministériel* |

| **Responsabilités en matière d'Architecture des activités de programme** | |
|---|---|
| Sous-ministre adjoint, Affaires culturelles | *Jean-Pierre Blais* |
| Sous-ministre adjointe, Citoyenneté et patrimoine | *Diane Fulford* |
| Sous-ministre adjointe, Affaires internationales et intergouvernementales et du sport | *Marie-Geneviève Mounier* |
| Sous-ministre adjointe, Affaires publiques et régionales | *Nicole Bourget* |
| Sous-ministre adjoint, Planification et affaires ministérielles (par intérim) | *Tom Scrimger* |

Chaque sous-ministre adjoint est responsable de la gestion de son secteur et partage la responsabilité de l'obtention des résultats associés aux sept activités de programme énoncées dans l'Architecture des activités de programme. Ce modèle favorise la collaboration entre les différents secteurs. Les directeurs généraux, les directeurs exécutifs régionaux, les directeurs et les gestionnaires sont redevables de sous-activités et de sous-sous-activités de programme et relèvent de leur sous-ministre adjoint respectif.

### 3.3.2 Gouvernance

La structure de gouvernance du ministère du Patrimoine canadien demeure la même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp).
Les décisions sont prises par le biais de trois niveaux de comités de gouvernance.

*Niveau de gestion 1 : les comités décisionnels* (Comité exécutif, Bureau de gestion du talent et Comité ministériel de vérification).

*Niveau de gestion 2 : les comités opérationnels (présidés par le sous-ministre ou le sous-ministre déléguée) :* Comité des communications et de la coordination, Comité de la politique, de la planification et de l'évaluation stratégiques, Comité des opérations et de la gestion.

*Niveau de gestion 3 : Les comités consultatifs :* Comité des politiques, Comité de planification et d'évaluation intégrées, Comité consultatif des ressources humaines et du milieu de travail, Comité des finances, Comité de gouvernance de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/IT), Comité de la gestion des programmes et d'exécution de services, Comité des priorités et de la planification des services juridiques.

### 3.3.3 Le portefeuille

Le rôle du Bureau des affaires du portefeuille demeure le même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp#f30).

Le Bureau des affaires du portefeuille aide le ministre et la sous-ministre à remplir leurs responsabilités à l'égard du portefeuille du Ministère et à favoriser la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada. Il est le « guichet unique » du portefeuille et a pour fonction d'intégrer les politiques, de planifier, de rendre des comptes, de renouveler les ressources financières, de coordonner les activités des organismes centraux, de faire des nominations, et de régler les questions de gouvernance et de communications pour les organismes qui font partie du portefeuille de Patrimoine canadien.

### 3.3.4 Rôle des régions

Le rôle des bureaux régionaux demeure le même qu'en 2007-2008 (voir : http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/pch/pch04-fra.asp#f31).

Outre l'administration centrale située à Gatineau (Québec), le Ministère est accessible au public grâce à cinq bureaux régionaux et 20 points de service situés un peu partout au Canada, et un site Web. Ces bureaux offrent des services à toutes sortes d'organisations communautaires dans le cadre de l'administration de certains programmes de subventions et de contributions.

### 3.3.5 Services internes

Les services internes sont couverts par l'Activité de programme 8. En 2008-2009, l'une des priorités consistait à renforcer les pratiques de gestion (Priorité 5). Les résultats de cette priorité sont résumés à la section 1.2.2 du présent rapport. Le Ministère prévoit examiner et ajuster continuellement son infrastructure de gestion ministérielle et sa structure de gouvernance afin de répondre aux nouvelles exigences relatives à la gestion fondée sur les résultats, à la fonction de contrôle, à la gestion du risque, à l'évaluation et la vérification internes, à la prestation de services, à la modernisation des services publics, à la gouvernance et à la reddition de comptes.

**Les initiatives clés visées par la Priorité 5 étaient les suivantes :**

- Initiative clé 16 : Mettre en œuvre le plan d'action de Patrimoine canadien axé sur les conclusions du Groupe d'experts indépendant.
- Initiative clé 17 : Renouvellement de la fonction publique

- Initiative clé 18 : Plan d'action du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de Patrimoine canadien
    - (a) Gestion axée sur les résultats
    - (b) La gestion intégrée du risque – Initiatives liées à l'évaluation et la gestion du risque dans le fonctionnement et la prise de décision ministérielle
    - (c) Mettre en œuvre la nouvelle politique de vérification interne et contribuer à renforcer la responsabilisation au sein du Ministère
    - (d) Services et gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) partagés

**Renseignements supplémentaires**
Les résultats des initiatives clés ont été atteints. Des détails sur les résultats de ces initiatives clés sont disponibles en ligne, à l'Annexe A, au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

### 3.3.6 Hyperliens vers le site Web de Patrimoine canadien

http://www.pch.gc.ca/index-fra.cfm
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/legsltn/index-fra.cfm
Sociétés d'État et autres organismes du portefeuille
Bureaux régionaux
Patrimoine canadien, *Intersections : Naviguer dans le paysage culturel – Rapport annuel 2007-2008 des Affaires culturelles :*
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-eng.cfm
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/org/sectr/ac-ca/pblctns/anl-rpt/2007-2008/index-fra.cfm

## Annexe A

Des renseignements détaillés sur les résultats des initiatives clés sont seulement disponibles en ligne au http://www.pch.gc.ca/pc-ch/publctn/mindep-fra.cfm.

## Contact : Administration centrale

Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Tél. : 819 997-0055
Numéro sans frais : 1 866 811-0055
ATME* : 819 997-3123
Courriel : info@pch.gc.ca